This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Vet. Fr. II B. 217

CALAS,

OU

LE FANATISME,

DRAME EN QUATRE ACTES, EN PROSE;

PAR M. LEMIERRE D'ARGY.

Représenté pour la premiere fois, à Paris, sur le Théâtre du Palais-Royal, le 17 Décembre 1790.

Quot victimæ in unâ !
OVID.

À PARIS,

AU BUREAU DES RÉVOLUTIONS DE PARIS, RUE DES MARAIS, F. S. G. N°. 20.

RUE JACOB, VIS-A-VIS LA RUE SAINT-BENOÎT, N°. 29.

ET AU THÉATRE DU PALAIS-ROYAL.

1791.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
NOV
OF OXFORD
LIBRARY

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA MORT
DE JEAN CALAS,

TIRÉE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE.

Le meurtre de *Calas*, commis dans Toulouse avec le glaive de la justice, le neuf mars 1762, est un des plus singuliers événemens qui méritent l'attention de notre âge et de la postérité. On oublie bientôt cette foule de morts qui a péri dans des batailles sans nombre, non-seulement parce que c'est la fatalité inévitable de la guerre, mais parce que ceux qui meurent par le sort des armes pouvoient aussi donner la mort à leurs ennemis, et n'ont point péri sans se défendre. Là où le danger et l'avantage sont égaux, l'étonnement cesse, et la pitié même s'affoiblit; mais si un pere de famille innocent est livré aux mains de l'erreur, ou de la passion, ou du fanatisme; si l'accusé n'a de défense que sa vertu; si les arbitres de sa vie n'ont à risquer en l'égor-

geant, que de se tromper; s'ils peuvent tuer impunément par un arrêt, alors le cri public s'éleve, chacun craint pour soi-même; on voit que personne n'est en sureté de sa vie devant un tribunal érigé pour veiller sur la vie des citoyens, et toutes les voix se réunissent pour demander vengeance.

Il s'agissoit dans cette étrange affaire, de religion, de suicide, de parricide; il s'agissoit de savoir si un pere et une mere avoient étranglé leur fils pour plaire à Dieu, si un frere avoit étranglé son frere, si un ami avoit étranglé son ami, et si les juges avoient à se reprocher d'avoir fait mourir sur la roue un pere innocent, ou d'avoir épargné une mere, un frere, un ami coupables.

Jean Calas, âgé de soixante et huit ans, exerçoit la profession de négociant à Toulouse depuis plus de quarante années, et étoit reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon pere. Il étoit protestant, ainsi que sa femme et tous ses enfans, excepté un qui avoit abjuré l'hérésie, et à qui le pere faisoit une petite pension. Il paroissoit si éloigné de cet absurde fanatisme qui rompt tous les liens de la société, qu'il approuva la conversion de son fils *Louis Calas*, et qu'il avoit depuis trente ans chez lui une servante zélée

catholique, laquelle avoit élevé tous ses enfans.

Un des fils de *Jean Calas*, nommé *Marc-Antoine*, étoit un homme de lettres : il passoit pour un esprit inquiet, sombre et violent. Ce jeune homme, ne pouvant réussir ni à entrer dans len égoce auquel il n'étoit pas propre, ni à être reçu avocat, parce qu'il falloit des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, résolut de finir sa vie, et fit pressentir ce dessein à un de ses amis; il se confirma dans sa résolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit sur le suicide.

Enfin, un jour ayant perdu son argent au jeu, il choisit ce jour-là même pour exécuter son dessein. Un ami de sa famille et le sien, nommé *Lavaisse*, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur et la douceur de ses mœurs, fils d'un avocat célebre de Toulouse, étoit arrivé (1) de Bordeaux la veille; il soupa par hasard chez les *Calas*. Le pere, la mere; *Marc-Antoine*, leur fils aîné; *Pierre*, leur second fils, mangerent ensemble. Après le souper, on se retira dans un petit salon; *Marc-Antoine* disparut : enfin, lorsque le jeune *Lavaisse* voulut partir, *Pierre Calas* et lui étant descendus, trouverent en bas au-

(1) 12 octobre 1761.

près du magasin *Marc-Antoine* en chemise, pendu à une porte, et son habit plié sur le comptoir; sa chemise n'étoit pas seulement dérangée; ses cheveux étoient bien peignés; il n'avoit sur son corps aucune plaie, aucune meurtrissure (1).

On passe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte: on ne décrira point la douleur et le désespoir du pere et de la mere: leurs cris furent entendus des voisins. *Lavaisse* et *Pierre Calas*, hors d'eux-mêmes, coururent chercher des chirurgiens et la justice.

Pendant qu'ils s'acquittoient de ce devoir, pendant que le pere et la mere étoient dans les sanglots et dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupe autour de la maison. Ce peuple est superstitieux et emporté; il regarde comme des monstres ses freres qui ne sont pas de la même religion que lui. C'est à Toulouse qu'on remercia Dieu solennellement de la mort de *Henri III*, et qu'on fit serment d'égorger le premier qui parleroit de reconnoître le grand, le bon *Henri IV*. Cette ville solennise encore tous les ans, par une pro-

(1) On ne lui trouva après le transport du cadavre à l'hôtel de ville, qu'une petite égratignure au bout du nez, et une petite tache sur la poitrine, causées par quelque inadvertance dans le transport du corps.

cession et par des feux de joie, le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques, il y a deux siecles. En vain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête, les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que *Jean Calas* avoit pendu son propre fils *Marc-Antoine*. Ce cri répété fut unanime en un moment; d'autres ajouterent que le mort devoit le lendemain faire abjuration, que sa famille et le jeune *Lavaisse* l'avoient étranglé, par haine contre la religion catholique: le moment d'après on n'en douta plus; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les protestans qu'un pere et une mere doivent assassiner leur fils dès qu'il veut se convertir.

Les esprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les protestans du Languedoc s'étoient assemblés la veille; qu'ils avoient choisi, à la pluralité des voix, un bourreau de la secte; que le choix étoit tombé sur le jeune *Lavaisse;* que ce jeune homme, en vingt quatre heures, avoit reçu la nouvelle de son élection, et étoit arrivé de Bordeaux pour aider *Jean Calas*, sa femme et leur fils *Pierre*, à étrangler un ami, un fils, un frere.

Le sieur *David*, capitoul de Toulouse, excité par ces rumeurs, et voulant se faire valoir par une prompte exécution, fit une procédure contre les regles et les ordonnances. La famille *Calas*, la servante catholique, *Lavaisse* furent mis aux fers.

On publia un monitoire non moins vicieux que la procédure. On alla plus loin. *Marc-Antoine Calas* étoit mort calviniste; et s'il avoit attenté sur lui-même, il devoit être traîné sur la claie : on l'inhuma avec la plus grande pompe dans l'église Saint-Etienne, malgré le curé qui protestoit contre cette profanation.

Il y a dans le Languedoc quatre coufréries de pénitens; la blanche, la bleue, la grise et la noire. Les confreres portent un long capuce, avec un masque de drap percé de deux trous pour laisser la vue libre. Les confreres blancs firent à *Marc-Antoine Calas* un service solennel, comme à un martyr. Jamais aucune église ne célébra la fête d'un martyr véritable avec plus de pompe; mais cette pompe fut terrible. On avoit élevé au-dessus d'un magnifique catafalque un squelette qu'on faisoit mouvoir, et qui représentoit *Marc-Antoine Calas*, tenant d'une main une palme, et de l'autre la plume dont il devoit signer

l'abjuration de l'hérésie, et qui écrivoit en effet l'arrêt de mort de son pere.

Alors il ne manqua plus au malheureux qui avoit attenté sur soi-même que la canonisation; tout le peuple le regardoit comme un saint; quelques-uns l'invoquoient, d'autres alloient prier sur sa tombe, d'autres lui demandoient des miracles, d'autres racontoient ceux qu'il avoit faits. Un moine lui arracha quelques dents pour avoir des reliques durables. Une dévote, un peu sourde, dit qu'elle avoit eutendu le son des cloches. Un prêtre apoplectique fut guéri après avoir pris l'émétique. On dressa des verbaux de ces prodiges. Celui qui écrit cette relation possede une attestation qu'un jeune homme de Toulouse est devenu fou pour avoir prié plusieurs nuits sur le tombeau du nouveau saint, et pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il imploroit.

Quelques magistrats étoient de la confrérie des pénitens blancs. Dès ce moment la mort de *Jean Calas* parut infaillible.

Ce qui sur-tout prépara son supplice, ce fut l'approche de cette fête singuliere que les Toulousains célebrent tous les ans en mémoire d'un massacre de quatre mille huguenots; l'année 1762 étoit l'année séculaire. On dressoit dans la ville l'appareil de cette so-

lennité : cela même allumoit encore l'imagination échauffée du peuple ; on disoit publiquement que l'échafaud sur lequel on roueroit les *Calas* seroit le plus grand ornement de la fête ; on disoit que la providence amenoit elle-même ces victimes pour être sacrifiées à notre sainte religion. Vingt personnes ont entendu ces discours, et de plus violens encore. Et c'est de nos jours ! et c'est dans un temps où la philosophie a fait tant de progrès ! et c'est lorsque cent académies écrivent pour inspirer la douceur des mœurs ! Il semble que le fanatisme, indigné depuis peu des succès de la raison, se débatte sous elle avec plus de rage.

Treize juges s'assemblerent tous les jours pour terminer le procès. On n'avoit, on ne pouvoit avoir aucune preuve contre la famille ; mais la religion trompée tenoit lieu de preuve. Six juges persisterent long-temps à condamner *Jean Calas*, son fils et *Lavaisse* à la roue, et la femme de *Jean Calas* au bûcher. Sept autres plus modérés vouloient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés et longs. Un des juges (M. de la Salle), convaincu de l'innocence des accusés et de l'impossibilité du crime, parla vivement en leur faveur ; il opposa le zele de l'humanité au

zele de la sévérité ; il devint l'avocat public des *Calas* dans toutes les maisons de Toulouse, où les cris continuels de la religion abusée demandoient le sang de ces infortunés. Un autre juge, connu par sa violence, parloit dans la ville avec autant d'emportement contre les *Calas* que le premier montroit d'empressement à les défendre. Enfin, l'éclat fut si grand, qu'ils furent obligés de se récuser l'un et l'autre ; ils se retirerent à la campagne.

Mais, par un malheur étrange, le juge favorable aux *Calas* eut la délicatesse de persister dans sa récusation, et l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devoit point juger : ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue ; car il n'y eut que huit voix contre cinq, un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations, passé au parti le plus sévere.

Il semble que quand il s'agit d'un parricide, et de livrer un pere de famille au plus affreux supplice, le jugement devroit être unanime, parce que les preuves d'un crime si inoui devoient être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil doit suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort. La foiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos loix se

font sentir tous les jours ; mais dans quelle occassion en découvre-t-on mieux la misere, que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Il falloit, dans Athènes, cinquante voix au-delà de la moitié pour oser prononcer un jugement de mort. Qu'en résulte-t-il ? ce que nous savons très-inutilement, que les Grecs étoient plus sages et plus humains que nous.

Il paroissoit impossible que *Jean Calas*, vieillard de soixante-huit ans, qui avoit depuis long-temps les jambes enflées et foibles, eût seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui étoit d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il falloit absolument qu'il eût été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils *Pierre Calas*, par *Lavaisse* et par la servante. Ils ne s'étoient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition étoit encore aussi absurde que l'autre ; car comment une servante zélée catholique auroit-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment *Lavaisse* seroit-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignoroit la conversion prétendue ? Comment une mere tendre auroit-elle mis les

mains sur son fils? Comment tous ensemble auroient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auroient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés?

Il étoit évident que, si le parricide avoit pu être commis, tous les accusés étoient également coupables, parce qu'ils ne s'étoient pas quittés d'un moment; il étoit évident qu'ils ne l'étoient pas; il étoit évident que le pere seul ne pouvoit l'être; et cependant l'arrêt condamna ce pere seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt étoit aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étoient décidés pour le supplice de *Jean Calas* persuaderent aux autres que ce vieillard foible ne pourroit résister aux tourmens, et qu'il avoueroit sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à temoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges (1).

---

(1) Calas supporta la question avec cette héroïque résignation qui n'appartient qu'à l'innocence. On le

Ils furent obligés de rendre un second arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mere, son fils *Pierre*, le jeune *Lavaisse* et la servante; mais un des conseillers leur ayant fait

---

presse par des tortures, de déclarer le nom de ses complices. *Où il n'y a point de crimes*, répond-il, *il ne peut y avoir de complices.* A l'amende honorable, il déclare que, pour l'expiation de ses fautes, il offre à Dieu de grand cœur le sacrifice de sa réputation et de sa vie; mais il proteste qu'il meurt innocent du crime qui les lui coûte.

La constance que ce vieillard fait paroître en marchant au supplice, et sur-tout l'ascendant impérieux de l'innocence commencent à élever dans tous les cœurs des sensations confuses de compassion et de repentir. Avant que le bourreau remplisse son ministere, le pere Bourges s'approche, embrasse la victime, et la serrant dans ses bras: « Mon cher frere, lui dit ce respectable » consolateur, vous n'avez plus qu'un instant à vivre. » Par ce Dieu que vous invoquez, en qui vous es- » pérez, et qui est mort pour vous, je vous conjure » de rendre hommage à la vérité ». *Je l'ai dite*, répond Calas en levant les yeux vers le ciel; puis reportant sur le religieux un regard d'étonnement et de tendresse: *Eh quoi! dit-il, pourriez-vous croire aussi qu'un pere eût voulu tuer son fils?* Aussi-tôt le bourreau leve sur lui la barre redoutable; à cette vue tout le peuple frissonne; chaque coup dont Calas est frappé retentit au fond des ames, et des torrens de larmes s'échappent, mais trop tard, de tous les yeux.

sentir que cet arrêt démentoit l'autre, qu'ils se condamnoient eux-mêmes, que tout les accusés ayant toujours été ensemble dans le temps qu'on supposoit le parricide, l'élargissement de tous les survivans prouvoit invinciblement

---

Le premier coup n'arrache au patient qu'un cri fort modéré; il reçoit les autres sans la moindre plainte. Placé ensuite sur la route, il implore de nouveau le ciel, le conjure de ne point imputer sa mort à ses juges, s'élève, par ses propres souffrances, aux plus hautes contemplations, et adresse au pere Bourges ces attendrissantes paroles : *Je meurs innocent; Jesus-Christ, l'innocence même, voulut bien mourir par un plus cruel supplice. Dieu punit sur moi le péché de ce malheureux qui s'est défait lui-même; il le punit sur son frère et sur ma femme; il est juste, et j'adore ses châtimens.... mais ce jeune étranger, à qui je croyois faire politesse en le priant à souper; cet enfant si bien né, ce fils de M. Lavaisse, comment la Providence l'a-t-elle enveloppé dans mon malheur?* Il parloit encore, quand le capitoul David s'élance vers l'échafaud et s'écrie : « *Malheureux, vois-» tu ce bûcher qui va réduire ton corps en cendres? » dis la vérité* ». Pour toute réponse, Calas détourne la tête avec effort, regarde l'exécuteur; celui-ci frappe, et Calas expire. *Voyez* les Mémoires de MM. Elie de Beaumont, Loiseau de Mauléon, Mariette, et le tome IV de la continuation des Causes célebres. Ces ouvrages, ainsi que quelques endroits du Calas de Weiss, m'ont beaucoup servi. (*Note de l'auteur*).

l'innocence du pere de famille exécuté, ils prirent alors le parti de bannir *Pierre Calas*, son fils. Ce bannissement sembloit aussi inconséquent, aussi absurde que tout le reste; car *Pierre Calas* étoit coupable ou innocent du parricide: s'il étoit coupable, il falloit le rouer comme son pere; s'il étoit innocent, il ne falloit pas le bannir. Mais les juges, effrayés du supplice du pere et de la piété attendrissante avec laquelle il étoit mort, imaginerent sauver leur honneur en laissant croire qu'ils faisoient grace au fils; comme si ce n'eût pas été une prévarication nouvelle de faire grace; et ils crurent que le bannissement de ce jeune homme pauvre et sans appui, étant sans conséquence, n'étoit pas une grande injustice, après celle qu'ils avoient eu le malheur de commettre.

On commença par menacer *Pierre Calas*, dans son cachot, de le traiter comme son pere, s'il n'abjuroit pas sa religion. C'est ce que ce jeune homme (1) atteste par serment.

Pierre Calas, en sortant de la ville, ren-

(1) Un jacobin vint dans mon cachot, et me menaça du même genre de mort, si je n'abjurois pas; c'est ce que j'atteste devant Dieu, 23 juillet 1762, *Pierre Calas*.

contra un abbé convertisseur, qui le fit rentrer dans Toulouse; on l'enferma dans un couvent de dominicains; et là on le contraignit à remplir toutes les fonctions de la catholicité; c'étoit en partie ce qu'on vouloit, c'étoit le prix du sang de son pere; et la religion qu'on avoit cru venger sembloit satisfaite.

On enleva les filles à la mere; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme, presque arrosée du sang de son mari, ayant tenu son fils aîné mort entre ses bras, voyant l'autre banni, privée de ses filles, dépouillée de tout son bien, étoit seule dans le monde, sans pain, sans espérance, et mourante de l'excès de son malheur. Quelques personnes ayant examiné mûrement toutes les circonstances de cette aventure horrible, en furent si frappées qu'elles firent presser la dame *Calas*, retirée dans une solitude, d'oser venir demander justice aux pieds du trône. Elle ne pouvoit pas alors se soutenir, elle s'éteignoit; et d'ailleurs, étant née anglaise, transplantée dans une province de France dès son jeune âge, le nom seul de la ville de Paris l'effrayoit. Elle s'imaginoit que la capitale du royaume devoit être encore plus barbare que celle du Languedoc. Enfin, le devoir de

venger la mémoire de son mari l'emporta sur sa foiblesse. Elle arriva à Paris près d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, des secours et des larmes.

La raison l'emporte à Paris sur le fanatisme, quelque grand qu'il puisse être, au lieu qu'en province le fanatisme l'emporte presque toujours sur la raisn.

M. de *Beaumont*, célebre avocat du parlement de Paris, prit d'abord sa défense, et dressa une consultation qui fut signée de quinze avocats. M. *Loiseau*, non moins éloquent, composa un mémoire en faveur de la famille. M. *Mariette*, avocat au conseil, dressa une requête juridique qui portoit la conviction dans tous les esprits.

Ces trois généreux défenseurs des loix et de l'innocence abandonnerent à la veuve le profit des éditions de leurs plaidoyers. Paris et l'Europe entiere s'émurent de pitié, et demanderent justice avec cette femme infortunée. L'arrêt fut prononcé par tout le public long-temps avant qu'il pût être signé par le conseil.

La pitié pénétra jusqu'au ministere, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent exclut la pitié, et malgré l'habitude de voir des malheureux, qui peut endurcir le cœur

encore

encore davantage. On rendit les filles à la mere. On les vit toutes les trois couvertes d'un crêpe et baignées de larmes, en faire répandre à leurs juges.

Cependant cette famille eut encore quelques ennemis; car il s'agissoit de religion. Plusieurs personnes qu'on appelle en France *dévotes*, dirent hautement qu'il valoit mieux laisser rouer un vieux calviniste innocent, que d'exposer huit conseillers de Languedoc à convenir qu'ils s'étoient trompés : on se servit même de cette expression : « Il y a plus » de magistrats que de *Calas*; » et on inféroit de là que la famille *Calas* devoit être immolée à l'honneur de la magistrature.

Cependant le 7 mars 1763, tout le conseil d'état assemblé à Versailles, les ministres d'état y assistant, le chancelier y présidant, M. de *Crosne*, maître des requêtes, rapporta l'affaire des *Calas* avec l'impartialité d'un juge, l'exactitude d'un homme parfaitement instruit, et l'éloquence simple et vraie d'un orateur homme d'état, la seule qui convienne dans une telle assemblée. Une foule prodigieuse de personnes de tout rang attendoit dans la galerie du château la décision du conseil. On annonça bientôt au roi que toutes les voix, sans en excepter une, avoient ordonné que le parle-

ment de Toulouse enverroit au conseil les pieces du procès, et les motifs de son arrêt qui avoit fait expirer *Jean Calas* sur la roue. Sa majesté approuva le jugement du conseil.

Depuis le 7 mars 1763 jusqu'au jugement définitif, il se passa encore deux années; tant il est facile au fanatisme d'arracher la vie à l'innocence, et difficile à la raison de lui faire rendre justice. Il fallut essuyer des longueurs inévitables, nécessairement attachées aux formalités. Moins ces formalités avoient été observées dans la condamnation de *Calas*, plus elles devoient l'être rigoureusement par le conseil d'état. Une année entiere ne suffit pas pour forcer le parlement de Toulouse à faire parvenir au conseil toute la procédure, pour en faire l'examen, pour le rapporter. M. de *Crosne* fut encore chargé de ce travail pénible. Une assemblée de près de quatre-vingt juges cassa l'arrêt de Toulouse, et ordonna la révision entiere du procès.

D'autres affaires importantes occupoient alors presque tous les tribunaux du royaume. On chassoit les jésuites, et on abolissoit leur société en France. Mais lorsque cette grande affaire commença à tomber en oubli, le tribunal qu'on appelle des requêtes de l'hôtel, reprit le procès des *Calas*, en vertu d'un

arrêt du conseil d'état du roi, qui lui attribuoit le jugement définitif.

La chambre des requêtes de l'hôtel est une cour souveraine composée de maîtres des requêtes, pour juger les procès entre les officiers de la cour, et les causes que le roi leur renvoie. On ne pouvoit choisir un tribunal plus instruit de l'affaire. C'étoient précisément les mêmes magistrats qui avoient jugé deux fois les préliminaires de la révision, et qui étoient parfaitement instruits du fond et de la forme. La veuve de *Jean Calas*, son fils et le sieur *Lavaisse* se remirent en prison : on fit venir du fond du Languedoc cette vieille servante catholique, qui n'avoit pas quitté un moment ses maîtres et sa maîtresse, dans le temps qu'on supposoit, contre toute vraisemblance, qu'ils étrangloient leur fils et leur frere. On délibéra enfin sur les mêmes pieces qui avoient servi à condamner *Jean Calas* à la roue, et son fils *Pierre* au bannissement.

Ce fut alors que parut un nouveau mémoire de l'éloquent M. de *Beaumont*, et un autre du jeune M. *Lavaisse*, si injustement impliqué dans cette procédure criminelle par les juges de Toulouse, qui, pour comble de contradiction, ne l'avoient pas déclaré absous.

Ce jeune homme fit lui-même un factum qui fut jugé digne par tout le monde de paroître à côté de celui de M. de *Beaumont*. Il avoit le double avantage de parler pour lui-même et pour une famille dont il avoit partagé les fers. Il n'avoit tenu qu'à lui de briser les siens et de sortir des prisons de Toulouse, s'il avoit voulu seulement dire qu'il avoit quitté un moment les *Calas* dans le temps qu'on prétendoit que le pere et la mere avoient assassiné leur fils. On l'avoit menacé du supplice ; la question et la mort avoient été présentées à ses yeux : un mot lui auroit pu rendre sa liberté ; il aima mieux s'exposer au supplice que de prononcer ce mot qui auroit été un mensonge. Il exposa tout ce détail dans son factum, avec une candeur si noble, si simple, si éloignée de toute ostentation, qu'il toucha tous ceux qu'il ne vouloit que convaincre, et qu'il se fit admirer sans prétendre à la réputation.

Son pere, fameux avocat, n'eut aucune part à cet ouvrage ; il se vit tout d'un coup égalé par son fils qui n'avoit jamais suivi le barreau.

Cependant les personnes de la plus grande considération venoient en foule dans la prison de madame *Calas*, où ses filles s'étoient

renfermées avec elle. On s'y attendrissoit jusqu'aux larmes. L'humanité, la générosité leur prodiguoient des secours. Ce qu'on appelle la *charité* ne leur en donnoit aucun. La charité, qui d'ailleurs est si souvent mesquine et insultante, est le partage des dévots, et les dévots tenoient encore contre les *Calas*.

Le jour arriva où l'innocence triompha pleinement. M. de *Baquencourt* ayant rapporté toute la procédure, et ayant instruit l'affaire jusque dans les moindres circonstances, tous les juges, d'une voix unanime, déclarerent la famille innocente, tortionnairement et abusivement jugée par le parlement de Toulouse. Ils réhabiliterent la mémoire du pere. Ils permirent à la famille de se pourvoir devant qui il appartiendroit, pour prendre ses juges à partie, et pour obtenir les dépens, dommages et intérêts que les magistrats Toulousains auroient dû offrir d'eux-mêmes.

Ce fut dans Paris une joie universelle : on s'attroupoit dans les places publiques, dans les promenades : on accouroit pour voir cette famille si malheureuse et si bien justifiée ; on battoit des mains en voyant passer les juges, on les combloit de bénédictions. Ce qui ren-

doit encore ce spectacle plus touchant, c'est que ce jour, neuvieme mars, étoit le jour même où *Calas* avoit péri par le plus cruel supplice.

Messieurs les maîtres des requêtes avoient rendu à la famille *Calas* une justice complette, et en cela ils n'avoient fait que leur devoir. Il est un autre devoir, celui de la bienfaisance, plus rarement rempli par les tribunaux, qui semblent se croire faits pour être seulement équitables. Les maîtres des requêtes arrêterent qu'ils écriroient en corps à sa majesté, pour la supplier de réparer par ses dons la ruine de la famille. La lettre fut écrite. Le roi y répondit en faisant délivrer trente-six mille livres à la mere et aux enfans ; et de ces trente-six mille livres, il y en eut trois mille pour cette servante vertueuse qui avoit constamment défendu la vérité en défendant ses maîtres.

On peut juger, d'après ces détails, que je me suis principalement attaché à rendre la vérité historique. Je ne m'en écarte qu'en deux points assez indifférens par eux-mêmes ; lorsque je fais un capitoul de M. de la Salle, et lorsque j'amene à Toulouse les deux filles de Calas, qui, dans le temps de la mort de Marc-Antoine, étoient à la campagne.

A l'égard du personnage de David fils, et de plusieurs incidens qu'on pourra remarquer, j'ai tâché de suivre ce précepte de l'Art Poétique :

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

Jamais piece n'a été jouée avec plus de zele, d'ensemble et de vérité : aussi le public l'a-t-il favorablement accueillie. M. Monvel a été sublime dans le rôle de Marc-Antoine. On se souviendra long-temps de l'impression profonde qu'a faite dans l'ame des spectateurs le jeu vrai, pathétique et touchant de M. Derosieres ; l'illusion a été complette : c'étoit Calas lui-même. MM. Saint-Clair et Valois se sont également surpassés dans les rôles de David fils et de M. de la Salle. Ceux de Pierre et de Lavaisse ont été rendus par madame le Coutre et M. Chevalier avec beaucoup d'intérêt et de sensibilité ; et M. Genest a montré, dans le rôle ingrat du premier capitoul, un talent rare et consommé, qui, suivant l'expression ingénieuse du Courier de Paris, *l'a bien fait haïr*. Quant aux rôles de madame Calas et de Rose sa fille, nommer mademoiselle Germain et madame Saint-Clair, c'est dire qu'ils ont été parfaitement remplis. La liberté du théâtre mettant enfin ces deux actrices à leur place, va ramener les beaux jours des Duménil et des Gaussin.

On a beaucoup écrit pour et contre le *Drame* ; je me borne à dire que si je m'étois senti le talent de faire un vers de Phèdre ou du Misanthrope, je n'aurois point entrepris Calas.

' Les deux scènes suivantes ont été retranchées aux répétitions ; je les rétablis ici, parce qu'elles me paroissent tenir au sujet ; elles étoient placées entre la seconde et la troisieme scene de l'acte III.

DAVID fils.

. . . .

Je me réconcilie avec le ciel, avec la terre, avec moi. On vient. (*Appercevant le Greffier*). C'est ce vil scélérat : fuyons, son aspect me révolte. (*Il sort*).

* * *
* *
*

LE GREFFIER, *seul, voyant sortir David fils.*

Le fils n'est pas tout-à-fait de l'avis du père ; mais qu'importe ? Calas n'en périra pas moins ; sa perte est jurée ; et pour ma part, je me flatte d'y avoir un peu contribué.... Mon huissier ne vient pas ; c'est un jeune homme placé depuis peu parmi nous : on lui monte aisément la tête ; mais cela n'a pas de tenue, n'a pas de caractere : on balance, on a des scrupules.... C'est une affaire dite ; quoiqu'il m'ait été très-utile en cette occasion, je ne l'emploierai plus.... je craindrois.... Le voici..... Arrivez donc, mon cher, arrivez donc

* * *
* *
*

LE GREFFIER, L'HUISSIER.

L'HUISSIER, *vivement.*

Tout va bien, monsieur, tout va bien. J'ai parlé, enhardi, excité.... vous serez content de moi, je vous en réponds.

LE GREFFIER.

Après, après.

L'HUISSIER.

Le peuple s'anime plus que jamais; il demande hautement la mort de Calas, et voudroit le voir....

LE GREFFIER.

Je vous entends : le vœu du peuple est trop juste pour que le ciel ne le remplisse pas bientôt; c'est aujourd'hui le dernier interrogatoire de Calas, et sa condamnation entraînera celle de tous ses complices.

L'HUISSIER.

Le bel effet pourtant qu'a produit le monitoire !

LE GREFFIER.

Que de témoins il a amenés.....

L'HUISSIER, *mystérieusement.*

Sans compter ceux que vous avez....

LE GREFFIER.

Quoi ?

L'HUISSIER.

Payés.

LE GREFFIER, *avec humeur.*

Payés ou appelés, n'importe. L'intérêt de l'église.... :

L'HUISSIER, *exalté.*

Permet tout, je le sais; mais la pitié.... Que ne me parlez-vous du convoi superbe qu'on a fait au fils de Calas? Qu'il est heureux, lui, d'avoir eu un protestant pour pere! le voilà dans le ciel, parmi les martyrs! Comme il étoit beau, ce convoi! Non, je n'en reviens pas encore; sorti de l'hôtel-de-ville, avec le plus grand appareil, il s'avance à pas lents vers la cathédrale; des prêtres l'accompagnent; les pénitens blancs, avec leurs nobles attributs, font cortége; vingt mille hommes suivent le corps; les uns invoquant Marc-Antoine, les autres maudissant son pere: pour moi, j'ai eu le bonheur de toucher la biere, et j'ai coupé des franges du linceuil. Le lendemain, spectacle encore plus imposant! On célebre un service solennel; tous les ordres religieux y assistent; au milieu s'éleve un magnifique catafalque, surmonté d'un squelette humain, qui représente Marc-Antoine: il tient d'une main une plume, emblême de son abjuration; de l'autre une palme, symbole de son martyre, et sa tête est parée d'une auréole de gloire. (*Avec moins de chaleur*). Voilà, monsieur, voilà ce que vos sages conseils m'ont fait apprécier. Voilà sur-tout ce qui ranime mon ardeur, quand la pitié cherche à l'éteindre.

LE GREFFIER.

La pitié! Défaites-vous de cela, mon ami; il est vrai

que Dieu la permet quelquefois ; mais en pareille circonstance, il la défend toujours. Ainsi, ne me parlez plus de pitié. Dites-moi seulement, en arrivant ici, avez-vous rencontré quelques-uns de ces messieurs ?

L'HUISSIER.

Je les ai tous vus.

LE GREFFIER.

Eh bien ?

L'HUISSIER.

Tenez, monsieur, certainement vous et moi nous désirons vivement la perte de Calas ; nous y travaillons avec un soin extrême ; mais ces messieurs la désirent encore plus que nous ; ils y mettent un zele....

LE GREFFIER, *à part*.

Tant mieux : je vois que rien ne se ralentit. (*Haut.*) C'est que vous et moi n'avons pas encore ce degré de perfection..... ce saint enthousiasme..... mais nous y parviendrons, nous y parviendrons.

L'HUISSIER.

Vous me ravissez. Je vous en supplie, monsieur, adressez-moi de temps en temps ces paroles de paix et de consolation ; elles soutiennent mon courage.... enfin, j'en ai besoin.

LE GREFFIER.

Comment ?

L'HUISSIER.

Ah ! ce n'est rien, ce n'est rien..... Savez-vous pourtant que vous m'avez fait dire bien des mensonges, bien des calomnies ?....

UN HUISSIER d'audience. M. VERNEUIL.

JEANNE VIGUIERE, *servante de Calas.* Mlle. PRIEUR.

LE P. BOURGES, *religieux Domicain.* M. DUVAL.

(ou bien UN PRÊTRE SÉCULIER.)

LE GEOLIER, *personnage muet.*

SOLDATS, OFFICIERS DE JUSTICE, VALETS, etc.

La scene est à Toulouse.

L'action dure quinze jours. Le premier et le second Actes se passent dans la maison de Calas; le troisieme, dans la salle de l'interrogatoire, et le quatrieme, dans la prison.

Les endroits marqués par des guillemets sont supprimés à la représentation.

Page 36, il faut espérer que nous nous reverrons, *lisez*, j'espere que nous nous verrons.

CALAS,

CALAS,

DRAME.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente un sallon. Il est éclairé. A droite des spectateurs, on voit la porte de la salle à manger, et c'est de ce côté que madame Calas s'occupe à filer de la soie, tandis que ses deux filles travaillent, l'une à broder une robe, l'autre de la mousseline. A gauche, se trouve une table sur laquelle Marc-Antoine écrit une lettre que lui dicte son pere, qui est debout près de lui. Au fond, une porte qui mene à l'escalier du magasin. L'action commence à six heures du soir.

SCENE PREMIERE.

CALAS, Madame CALAS, MARC-ANTOINE, ANNE-ROSE, ROSE.

ROSE.

MAMAN, il est six heures.

Madame CALAS, *souriant d'un air de bonté.*

Je vous entends, mesdemoiselles. Allez chez M. Caseing.

ANNE-ROSE et ROSE, *ensemble, gaîment.*

Oui, maman. (*Elles quittent leur ouvrage et se levent. Madame Calas reste assise.*)

CALAS, *dictant à son fils, qui est plongé dans une profonde tristesse.*

..... Et vous m'obligerez d'expédier cet envoi le plus promptement possible.

MARC-ANTOINE, *répétant d'une voix éteinte.*

Le plus promptement possible.

CALAS, *dictant encore.*

J'ai l'honneur d'être, etc. *S'adressant à ses filles*) Amusez-vous, mes enfans, le plaisir est de votre âge. (*A part, en regardant douloureusement son fils.*) Un temps viendra....

Madame CALAS *à ses filles.*

Vous direz bien des choses pour moi à mademoiselle Augustine.

CALAS.

Pour moi aussi, n'y manquez pas.

ANNE-ROSE et ROSE, *ensemble.*

Non, papa.

ROSE, *à sa sœur.*

Ma sœur ! (*A part.*) Que je suis contente ! (*Haut.*) Allons bien vite... (*A Marc-Antoine.*) La fête sera charmante, viens avec nous, veux-tu ?

MARC-ANTOINE, *finissant sa lettre.*

Je ne puis. (*Les deux sœurs sortent par la porte de la salle à manger.*)

SCENE II.

CALAS, Madame CALAS, MARC-ANTOINE.

CALAS *à son fils, avec la plus grande douceur.*

As-tu fini ?

MARC-ANTOINE.

Oui, mon pere.

CALAS.

Donne, que je la signe. (*Il se met à la place de Marc-Antoine, qui s'avance lentement au bord du théâtre. Il lit la lettre et la signe. Un moment après appelant son fils.*) Antoine !

MARC-ANTOINE *ne répond pas.*

Madame CALAS, *du même ton que son mari.*

Antoine, ton pere t'appelle.

MARC-ANTOINE, *avec un mouvement d'impatience.*

Ah !

CALAS, *toujours avec douceur.*

Mon fils, écoute-moi.

MARC-ANTOINE, *allant à son pere.*

Que voulez-vous ?

CALAS.

Etourdi que tu es ! tu as oublié la date. (*Lui prenant tendrement la main.*) Encore une de tes absences, prends donc garde....

MARC-ANTOINE, *(continue de ne point répondre.)*

CALAS.

Qu'as-tu, Antoine ?

(*Madame Calas se leve et s'approche de son fils*).

Je te trouve abattu, triste.... Tu ne me réponds pas.

Madame CALAS.

Songe à ce que tu nous as promis hier.

CALAS.

Tu veux donc toujours affliger ton vieux pere ?

Madame CALAS.

Ta bonne mere ?

MARC-ANTOINE, *de l'air du désespoir.*

Je n'ai rien, je n'ai rien.

CALAS, *à part.*

Cher et cruel enfant ! (*Haut.*) Fais-moi le plaisir de porter cette lettre à la poste ; Jeanne est occupée. Peut-être aussi que l'air te fera du bien. Va, mon ami, va.

MARC-ANTOINE, *prenant la lettre.*

J'y vais.

Madame CALAS, *affectueusement.*

Ne sois pas long-temps....

MARC-ANTOINE, *à part en s'en allant.*

Ah ! Dieu ! Dieu !

(*Il sort*).

SCENE III.

CALAS, Madame CALAS.

CALAS, *à part.*

Retenons mes larmes. (*Haut, avec une tranquillité apparente.*) Ne perdons point courage; crois-moi, le temps et la douceur le rameneront à ses devoirs.

Madame CALAS, *cherchant aussi à rassurer son mari.*

Comme toi, j'embrasse cette espérance. (*A part.*) Mais, hélas! je crains bien..... (*Haut.*) A propos, on répand dans la ville qu'il veut suivre l'exemple de son frère Louis.....

CALAS.

Changer de religion? Je l'ignorais. En tout cas, je ne m'y opposerai pas plus que je ne l'ai fait à l'égard de Louis. Si ce qu'on nomme sa conversion est sincere, je l'approuve entiérement. Gêner les consciences ne sert jamais qu'à faire des hypocrites qui finissent par n'avoir aucune religion. Souviens-toi cependant que Dieu nous pardonnera plutôt

l'erreur dans laquelle nous sommes nés, que celle que nous aurons choisie.

Madame CALAS.

Tes sentimens sont les miens; et depuis vingt-huit ans que nous sommes unis.....

.....

SCENE IV.

LES PRÉCÉDENS, ROSE, LAVAISSE.

ROSE, *accourant.*

MAMAN, maman, voilà M. Lavaisse.

CALAS et Madame CALAS, *ensemble.*

M. Lavaisse!

LAVAISSE, *d'un ton léger et gracieux.*

Oui, monsieur Lavaisse. (*A madame Calas, en lui baisant la main*). Madame, permettez-vous..... (*à Calas*). que je vous embrasse!

CALAS.

De tout mon cœur: je suis charmé de vous revoir.

Madame CALAS.

Voilà ce qu'on peut appeler une surprise agréable.

LAVAISSE.

Madame. . . .

CALAS.

On ne vous demande pas l'état de votre santé. Cet air de satisfaction. . . . .

LAVAISSE.

Je me porte à merveille, et vous ?

CALAS.

Assez bien.

LAVAISSE, *avec vivacité.*

J'arrive de Bordeaux ; mon pere me retire de chez mon négociant, et me rappelle auprès de lui. Mon pere ! je vais donc jouir de sa présence, de ses embrassemens ! Mais, voyez si je ne suis pas bien contrarié. Je me faisois une fête de le surprendre aussi. Point du tout : mon retour n'étant fixé que vers la semaine prochaine, il est allé hier à sa campagne, et je ne le verrai que demain.

Madame CALAS.

Je partage vos regrets.

CALAS,

C'est-à-dire que, sans cette petite contrariété, nous n'aurions pas encore. . . . .

LAVAISSE.

Ah ! vous me faites injure. Il est vrai que si j'eusse trouvé des chevaux, je serois parti dès ce soir ; mais je n'aurois toujours pas manqué de venir auparavant. . . . .

CALAS, *affectueusement.*

C'est un reproche. . . . . .

LAVAISSE, *de même.*

D'amitié, je le vois ; et pour vous prouver combien j'y suis sensible, je passerai la soirée avec vous.

CALAS.

J'en suis enchanté.

Madame CALAS.

Ce n'est pas tout.

LAVAISSE.

Comment ?

Madame CALAS.

Il faut souper ici.

LAVAISSE.

Vous prévenez mon desir.

CALAS, *à part.*

Le charmant caractere !

LAVAISSE.

J'ai vu Pierre au magasin ; il commence à se former, et annonce les plus heureuses dispositions. Où donc est mon ami Antoine ?

CALAS.

Il s'est chargé d'une commission pour moi ; il va bientôt revenir.

ROSE, *bas à sa mere.*

J'aimerois mieux rester ici. (*A part*). Mais non ; ma sœur seroit privée. . . .

Madame CALAS, *à Lavaisse.*

J'ai quelques ordres à donner en bas : permettez que je vous quitte pendant ce temps-là, mon mari vous tiendra compagnie. Viens, Rose. (*Elle sort avec Rose*).

SCENE V.

CALAS, LAVAISSE.

CALAS.

Après une si longue absence, qu'il m'est doux de me retrouver avec vous !

LAVAISSE.

Puissé-je justifier toutes les bontés que vous me témoignez !

CALAS.

Conservez-la toujours cette modestie aimable ! elle vous conciliera...... (*Avec embarras.*) Dites-moi.... Savez-vous.... qu'il y a un an que nous ne nous sommes vus ?

LAVAISSE.

C'est une année perdue pour l'amitié.

CALAS.

L'âge avance. Si les jambes alloient encore aussi bien que la tête, ce seroit demi-mal. Mais.... j'ai soixante-huit ans.... beaucoup de peine....

LAVAISSE, *l'interrompant avec sensibilité.*

Vous avez l'estime, l'affection de tous les honnêtes gens, voilà le fruit de vos vertus.

CALAS.

Plût au ciel que mon fils....

LAVAISSE.

Antoine ! Qu'il me tarde de le voir, de l'embrasser ! Sans doute que l'amitié....

CALAS, *l'interrompant avec douleur.*

Oui, ce tendre sentiment qui vous unit dès l'enfance.... Antoine l'éprouve encore. Seulement.... il vous paroîtra.... (*A part.*) Non, je n'y puis résister. (*Haut.*) O mon jeune et

digne ami! c'est un pere, un pere affligé qui vous parle. Mon cœur est plein, souffrez qu'il s'épanche devant vous. Antoine n'est plus le même. N'étoit-ce pas assez des vives alarmes que m'a toujours données son caractere naturellement sombre, inquiet et violent, sans avoir encore à lui reprocher une conduite déréglée. Mon fils s'est perdu; mes conseils, ma tendresse ne peuvent plus rien sur lui. Tous ses devoirs, il les néglige. Livré à des passions funestes, c'est pour les satisfaire qu'il emprunte de tous côtés, qu'il a recours à des expédiens ruineux, qu'il fréquente ces maisons perfides où l'amour du jeu rassemble une jeunesse oisive et corrompue. Antoine n'est point vicieux sans doute, son cœur n'est point complice de ses fautes; mais que ne peut l'exemple sur une ame ardente, extrême, égarée! Si quelquefois mes justes réprimandes semblent arrêter ce désordre, il va d'une extrémité à l'autre. Renfermé dans sa chambre, il s'y abandonne à une noire mélancolie, s'y repaît d'idées tristes et sinistres, et s'attache à ces lectures dangereuses qui inspirent la haine de la vie et la fausse grandeur de la mépriser. Quand les heures du repas l'appellent auprès de nous, son morne silence, ses regards farouches, sa démarche incertaine,

sa voix éteinte, ses soupirs étouffés, tout en lui, tout jette parmi nous le trouble et la terreur. Voilà mon fils, Lavaisse. Je n'ose envisager l'avenir; mais je sens, oui, je sens qu'il me prépare des maux infinis . . . . il abrégera mes jours, c'est moi qui vous le dis.

LAVAISSE.

Eloignez, monsieur, un vain pressentiment. Mais quelle surprise est la mienne ! Quoi ! mon ami. . . . . lui, que malgré quelques erreurs passageres, j'ai toujours vu fidele à ses devoirs, actif, laborieux. . . . .

CALAS, *fondant en larmes.*

Cet heureux temps n'est plus.

LAVAISSE.

Et son état . . .

CALAS.

Son état ? Sais-je, hélas ! ce qui peut lui convenir? Il n'a point de goût pour le commerce, il n'y est pas propre non plus. Indépendamment de l'esprit d'ordre et d'économie dont il s'est si fort écarté, le commerce exige de l'attention, de la douceur, de la complaisance; toutes ces qualités lui sont étrangeres. A ces traits malheureusement trop fideles, jugez vous-même de ce qu'il doit, de

ce qu'il peut entreprendre? — Je voudrois, me dit-il un jour, je voudrois un état brillant et lucratif. — Eh bien! lui répondis-je, si le commerce, source féconde de la prospérité des nations, n'a point d'attraits pour vous, le barreau vous appelle; il vous ouvre une carriere aussi utile qu'honorable. Allez, exercez vos talens, étudiez les loix, faites entendre votre voix dans le sanctuaire de la justice, défendez l'innocence et la vertu persécutées, soutenez la veuve et l'orphelin, soyez honnête et juste, la gloire et la fortune seront votre partage. — A ces mots, plein d'une noble émulation, des larmes de joie coulent de ses yeux, il m'embrasse, me demande pardon de ses égaremens, et promet de suivre mes conseils. Il les suivit en effet quelque temps. Peut-être même eût-il comblé mes vœux, sans un refus cruel, qui, trompant son attente, renversant ses projets, a creusé l'abîme où il s'est précipité.

LAVAISSE.

Je n'ai point su....

CALAS.

Il alloit commencer sa licence lorsqu'un obstacle imprévu l'arrêta dans la carrière. Vous savez avec quelle rigueur on nous traite dans cette ville. Antoine étoit protestant; on

se fit un devoir de nuire à son avancement. On exigea de lui qu'il reconnût l'église romaine et apportât un certificat de catholicité ; sa conscience lui défendit l'un, et il ne put obtenir l'autre.

LAVAISSE.

Aveugle fanatisme ! opprobre de l'humanité ! quand cesseras-tu d'exercer tes fureurs ?

CALAS, *avec force.*

Jamais. Voilà l'époque fatale de l'inconduite de mon fils. Alors le découragement, l'oisiveté.... Sans doute un tel refus dut lui être sensible. Mais abattre son courage, altérer ses mœurs, troubler sa raison, entraîner sa ruine, le porter peut-être à tourner contre lui-même des mains criminelles.... « Lavaisse.... mon ami.... soutenez-moi.... »

LAVAISSE.

Modérez ces alarmes ; le ciel ne permettra point.... Mais son bonheur tient-il absolument à Toulouse ? Le monde entier n'est-il pas ouvert aux gens à talens ? Qui l'empêche d'aller dans ces pays où tant de nos freres trouvent un asile, de la protection, la liberté, la fortune même ? La Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne......

CALAS, *avec joie.*

Je l'ai pensé, mon cher Lavaisse, je l'ai pensé; notre ami commun, M. Caseing est du même avis. Vous croyez donc?....

LAVAISSE.

N'en doutez point: un voyage opérera en lui une diversion salutaire. La nouveauté des objets, le plaisir de s'instruire, une variété continuelle effaçant dans son cœur des des impressions pénibles, y rameneront le calme et l'amour des devoirs. Oui, j'ose vous répondre.... (*Vivement.*) Ecoutez, je vais lui parler; je sonderai ses sentimens, je l'exhorterai....

CALAS.

Ah! Suivez, suivez-le ce mouvement généreux; les paroles d'un ami sont quelquefois plus efficaces que celles d'un pere.... Eh bien! découvrez-lui ma peine; dites-lui que je l'aime de toute mon ame, que je donnerois mon sang pour qu'il fût heureux. Rappelez-lui, hélas! ce que je lui ai déjà répété cent fois, qu'il s'exagere ses maux. J'ai encore cinq enfans à pourvoir, et des pertes considérables ont de beaucoup diminué ma fortune, n'importe, je puis toujours fournir à ses besoins. Veut-il

passer

passer quelques temps chez l'étranger? j'y consens avec le plus grand plaisir, je lui paie son voyage. Aimeroit-il mieux, perdant ses habitudes funestes, vivre tranquillement chez moi, chercher un autre état, entrer par exemple dans nos ordres sacrés. Ah! de quelle joie il rempliroit mon cœur! Je l'aide de tout mon pouvoir; je lui fais une pension; Dieu bénira mon zele et mes efforts. Enfin, qu'il se corrige, et quel que soit son dessein, je lui prodiguerai tous les soins, toute la tendresse d'un pere.... Lavaisse, cette entreprise, elle est digne de vous. Votre esprit, votre raison supérieure.... vous l'aimez... vous m'aimez....

LAVAISSE.

O vertueux Calas!

SCENE VI.

LES PRÉCÉDENS, JEANNE.

JEANNE *à Calas.*

Monsieur, on vous demande au magasin.

CALAS.

Voilà toujours notre bonne vieille Jeanne. Elle a élevé mes enfans, et je lui suis fort attaché. (*A Jeanne.*) Je descends.

LAVAISSE.

Permettez-moi de vous accompagner. Je vais retenir une voiture à deux pas d'ici, et je reviens dans la minute.

CALAS.

Il suffit.

(*Calas et Lavaisse sortent par l'escalier du magasin.*)

SCENE VII.

JEANNE *seule.*

QUEL brave homme que M. Lavaisse! M. Marc-Antoine l'est aussi; mais il donne du chagrin à son père, et cela n'est pas bien: s'il pouvoit. . . .

SCENE VIII.

MARC-ANTOINE, *entrant par la porte de la salle à manger,* JEANNE.

MARC-ANTOINE.

VOUS direz à mon pere que j'ai fait sa commission.

JEANNE.

Monsieur. . . .

MARC-ANTOINE, *avec bonté.*

Allez, Jeanne.

(*Jeanne sort.*)

SCENE IX.

MARC-ANTOINE, *seul.*

Non, le bonheur n'est pas fait pour moi, et je lutterois en vain contre ma destinée affreuse..... Ah ! malheureux ! où me vois-je réduit ? Repoussé du barreau, écarté des emplois, sans état, sans amis, sans fortune, sans espérance pour l'avenir, n'ai-je pas en effet épuisé toutes les rigueurs du sort, et dois-je traîner plus long-temps ma déplorable existence ? (*Il se leve.*) C'en est fait, il faut que je m'affranchisse..... Mais, mon pere, mon respectable pere..... Hé ! peuvent-ils m'aimer, les auteurs de mes jours, quand je lasse leur bonté, quand je leur plonge le poignard dans le cœur ? Jamais le fardeau de la vie ne m'a tant oppressé.... Je languis et me consume.... Un feu dévorant coule dans mes veines..... je ne respire plus..... je succombe.... mourons... oui, mourons. (*Il tombe dans le fauteuil placé à côté de la table, après un moment de réflexion.*) Cependant.... Etre

ou ne pas Etre, voilà la question (1). Hamlet, tu la décides ; ta décision est la mienne. Oui, mon ame livrée à d'éternels supplices.... Que dis-je ? « Les sages n'ont-ils pas prouvé que » l'ame n'est rien ; un atome, un air subtil » qui, à la destruction de notre être, fuit et » se perd dans l'immensité de l'espace ? Et » quand il seroit vrai qu'un Dieu ven- » geur.... qu'importe ? Ici ou là, mes tour- » mens sont les mêmes..... (*se reprenant* » *avec effroi.*) les mêmes ? Quoi ! jusque dans » la tombe »...! vaines terreurs, craintes pusillanimes ! O mort ! ton idée n'a rien d'effrayant pour moi ! je la saisis, je l'embrasse avec transport. (*Rapidement et avec une sorte de joie.*) Tes suites sont de ne pas être ou d'être mieux, la fin des tourmens de la vie ou le commencement d'une autre, de plus ou le moins, quelque chose ou rien ; mais toujours un état de bonheur et de tranquillité..... Allons ; sans tarder davantage... La nuit qui s'avance, favorise mes vœux. Cachons sur-tout.... cachons à tous les yeux.... J'entens quelqu'un.... on ouvre.... Ah ! l'on vient me troubler.

(1) Marc-Antoine déclamoit souvent le fameux Monrogue d'Hamlet.

SCENE X.

MARC-ANTOINE, ROSE.

ROSE *accourant.*

MON frere, mon frere!

MARC-ANTOINE.

Que veux-tu? Laisse-moi.

ROSE.

Comment? à ta sœur! à Rose! je venois pourtant t'annoncer une bonne nouvelle.

MARC-ANTOINE.

Une bonne nouvelle! pour moi? (*avec un sourire amer.*) Quelle est donc cette bonne nouvelle?

ROSE.

Non, Monsieur, vous ne la saurez pas, puisque vous me parlez ainsi; je la garde et je m'en vais. (*Elle pleure.*)

MARC-ANTOINE *l'arrêtant.*

Tu pleures! ..... est-il possible! ah! pardonne à un infortuné que le destin poursuit sans cesse.

ROSE, *avec sensibilité.*

Poursuit sans cesse ? Toujours de nouveaux fantômes....

MARC-ANTOINE.

Non ; c'est la vérité, l'affreuse vérité.

ROSE.

Tu me diras....

MARC-ANTOINE.

Pourquoi ? peux-tu soulager ma peine ?

ROSE.

Je puis la partager.

MARC-ANTOINE.

Ah ! n'en éprouve jamais les atteintes déchirantes.... si tu savois !....

ROSE.

Parle, ouvre-moi ton ame ; vois ton amie dans Rose.... donne-lui ton entiere confiance... elle n'en abusera pas, tu le sais.....

MARC-ANTOINE.

Aimable enfant !... comme tu vas me haïr !

ROSE.

Quelle idée !

MARC-ANTOINE.

Tu m'aimes donc ?

ROSE *l'embrassant.*

Voilà ma réponse.

MARC-ANTOINE.

Ma sœur !

ROSE.

Eh bien ?

MARC-ANTOINE, *presque consolé.*

Est-ce notre faute à nous, quand le bonheur nous fuit ?

ROSE.

Eh non surement ce n'est pas notre faute. Ne cours donc pas après lui ; attends-le : il viendra peut-être plutôt que tu ne penses. Tiens, je le vois ; tu as joué.

MARC-ANTOINE.

Il est vrai.... c'étoit un jeu d'enfer ! j'ai perdu dix louis ».

ROSE.

Mais, mon frere....

MARC-ANTOINE.

Ma sœur ! épargne-moi les reproches ; d'ailleurs, tout est fini pour moi.....

ROSE.

« t si je retrouvois ces dix louis ?

MARC-ANTOINE.

Tu voudrois.....

ROSE.

« Mon papa m'en a donné six pour cette
» robe couleur de rose que j'ai brodée....

MARC-ANTOINE.

» Arrête, tu m'arraches le cœur.

ROSE.

» O le méchant qui ne craint pas de m'af-
» fliger ! Antoine, mon ami, prends ces six
» louis, les quatre autres....

MARC-ANTOINE.

» Non, non : je serois le dernier des hom-
» mes, si je te privois du fruit de ton tra-
» vail. Va, le malheur m'accable ; mais ne
» m'avilit pas. Reprends ton or, reprends-le,
» je t'en conjure. Et quand je le recevrois....
(*Prenant tout-à-coup un air sombre et farouche.*) Oui, Rose, la mesure est comblée, ma résolution est prise ; rien ne peut l'ébranler.

ROSE.

Je ne t'entends pas.

MARC-ANTOINE, *égaré.*

Vois-tu ? d'ici à demain il y a bien des heures, bien des momens. Il en est un surtout qui ranime à la fois mon courage et mes espérances ; c'est celui-là qui ne me trahira point ; c'est lui.

ROSE, *effrayée.*

Que dis-tu ?

MARC-ANTOINE.

Je veux la prolonger, cette nuit désastreuse.... et mon sommeil sera plus terrible que le jour et l'infortune.

ROSE.

Mais tu rêves, tu extravagues, Antoine. (*A part.*) Le voilà qui retombe.... (*Haut.*) Laisse là ces idées sinistres, écoute la raison. Mon frere.... » dix louis valent-ils la » peine de tant se chagriner ? En vérité, tu » me ferois rire. (*A part.*) Il me fait peur » pourtant. (*Haut.*) Au nom de l'amitié, » prends.... (*Elle lui offre de nouveau sa » bourse ; le voyant hésiter, elle le décide » en lui disant.*) Tu me les rendras, mon » ami, tu me les rendras.

MARC-ANTOINE, *revenu à lui-même.*

(*A part.*) « Il seroit affreux de la refuser...
» (*Haut.*) Donne, j'accepte. (*Il prend la*
» *bourse.*)

ROSE, *avec joie.*

« Ah !

MARC-ANTOINE.

Ta bonté me soulage, m'attendrit jusqu'aux larmes. Il y a long-temps que ton frere ne seroit plus, si tes soins consolateurs n'eussent adouci quelquefois l'amertume de ses maux. Ah ! ma sœur ! apprends moi maintenant....

ROSE.

A la bonne heure, tu es moins agité.... Sois donc toujours le même, toujours le même. Rose t'en prie.... (*avec un peu d'enfantillage.*) Antoine, il est arrivé.

MARC-ANTOINE.

Qui ?

ROSE.

Un de tes bons amis. Devine.

MARC-ANTOINE.

Je ne sache personne qui doive arriver aujourd'hui.

ROSE.

Pas même M. Lavaisse ?

MARC-ANTOINE.

Lavaisse !

ROSE.

Eh ! oui. Tiens, le voilà. (*A Lavaisse*) Monsieur.... Messieurs, je vous laisse ; on vous appelera quand le couvert sera mis.

(*Elle sort.*)

SCENE XI.

MARC-ANTOINE, LAVAISSE.

LAVAISSE, *serrant Marc-Antoine dans ses bras,*

Mon cher Antoine !

MARC-ANTOINE *froidement, mais saus affectation.*

C'est toi !

LAVAISSE.

Quel accueil ! quelle froideur ! Quoi ! ton ami, ton camarade, tu le reçois ainsi ! Antoine, je ne te reconnois pas.

MARC-ANTOINE.

Si tu savois.... Ah ! Lavaisse, tu ne sens pas la...... (*montrant son cœur*) un poids

accablant.... (*avec sensibilité.*) J'aime à te voir pourtant ; et depuis quand es-tu arrivé ?

LAVAISSE.

Il y a environ deux heures.

MARC-ANTOINE, *distrait.*

Deux heures ? Et tu t'en vas ?...

LAVAISSE, *étonné.*

Antoine....

MARC-ANTOINE, *se reprenant.*

Ah ! oui.... Que veux-tu ? J'étois distrait... préoccupé.... (*avec un profond soupir*) bien douloureusement.

LAVAISSE, *à part.*

Il me déchire.

MARC-ANTOINE, *retombant dans sa langueur.*

N'est-ce pas ? Ce sont les gens heureux qu'on revoit avec plaisir, mais moi, moi !

LAVAISSE.

Es-tu toujours cet ami fidele, tendre, confiant ?....

MARC-ANTOINE.

Je n'ai point changé.

LAVAISSE.

Que te manque-t-il ?

MARC-ANTOINE.

Tout.

LAVAISSE, *vivement.*

Rien. Ou tu as des secrets pour moi, ou ton imagination t'abuse.

MARC-ANTOINE, *avec ironie.*

En effet, cela pourroit être.... Oui, mon imagination.... (*avec explosion*) : dis-moi, as-tu vu sur la terre un être maudit du sort, que le ciel abreuve d'amertumes, dont il anéantit tous les projets, toutes les espérances, qui abhorre le monde, qui déteste le jour, qui, dans son désespoir....

LAVAISSE.

Arrête. Oui, on m'a souvent parlé de ces caracteres extrêmes qui, livrés aux accès d'une sombre mélancolie, se dérobent à la société, détestent la lumiere, et ne savent trouver que des peines et des chagrins dévorans. Je ne croyois pas qu'il y eût des êtres aussi infortunés, et c'est mon ami qui détruit mon erreur.

MARC-ANTOINE.

» Quand le sort ne nous offre que des épi-

» nes, pouvons-nous les saisir, sans qu'elles
» nous blessent?

LAVAISSE.

« Non; mais le sage ne les prendra point;
» il tâchera au contraire de les écarter, pour
» ne cueillir que des fleurs: ou si, par quel-
» que fatalité, les obstacles se multiplient
» sous ses pas, il les affronte, il les com-
» bat avec courage; et qu'il triomphe ou
» succombe, il remonte à cette grande vé-
» rité: des biens, des maux, tel est notre
» partage.

MARC-ANTOINE.

« Et où sont-elles, ces roses que je devrois
» cueillir?

LAVAISSE.

» Par-tout; je te le répete, tu te crées des
» chagrins, tu t'exageres....

MARC-ANTOINE.

» Aurois-tu le dessein de m'outrager?

LAVAISSE.

» M'en crois-tu capable»? Ecoute: je veux te détromper, te rendre les momens délicieux de notre premiere jeunesse.

MARC-ANTOINE.

Comment ?....

LAVAISSE.

Tu as une belle ame, des talens, des connoissances utiles....

MARC-ANTOINE.

Que l'on dédaigne, que l'on foule aux pieds.

LAVAISSE.

Qui ? Cherche à les employer. Des circonstances plus favorables....

MARC-ANTOINE.

Vain espoir qui m'a long-temps séduit ! Ai-je pu seulement parvenir au barreau, où je suis sûr que j'étois appelé ? N'a-t-on pas exigé.... Non, non, je n'acheterai point, par un parjure, un certificat de catholicité. Qui ! moi, mentir à ma conscience ! avouer lâchement ce que je ne crois pas, charger ma vie d'une basse hypocrisie ! Lavaisse, si la carriere ne m'est ouverte qu'à ce prix, je n'y entrerai point. Que la foudre m'écrase, que la terre m'engloutisse, si jamais je renonce à la foi de mes peres.

LAVAISSE.

LAVAISSE.

J'approuve cette résolution, elle est noble, elle est digne de toi. Mais tu as un si bon pere, qui ne te laisse manquer de rien!

MARC-ANTOINE.

Qui me haït, il le doit; je le ruine.

LAVAISSE.

Qui te hait? Te l'a-t-il fait sentir?

MARC-ANTOINE.

Non, non: mais je le sens, moi.

LAVAISSE.

Eh bien! que ne travailles-tu...?

MARC-ANTOINE.

Comment? Quand? où? ici?

LAVAISSE.

Veux-tu toujours rester à Toulouse? n'est-il pas des contrées....

MARC-ANTOINE, *hors de lui.*

Je t'entends. O comble de l'opprobre et de l'ignominie! ainsi rampe, avilis-toi, mendie. Frappe de porte en porte, jusqu'à ce que la pitié, en détournant la vue, t'accorde un misérable morceau de pain, ou que la

cruauté te refuse, te rejette, t'humilie, te laisse en proie aux plus affreux tourmens.

LAVAISSE.

Vois donc, vois jusqu'où ton imagination t'emporte. Qui te parle de t'avilir, de mendier? Peux-tu jamais être réduit à de telles extrémités? Ton pere n'est pas fort riche, j'en conviens; mais il aura toujours de quoi te soutenir honnêtement, et quand même son appui viendroit à te manquer, n'as-tu pas Lavaisse? ma fortune n'est-elle pas la tienne? Allons, Antoine, reprends tes sens, renais à la gaîté, contente ton digne pere, console ses vieux ans, et te montrant toujours fils tendre et soumis, remplis le plus doux comme le plus saint des devoirs.

MARC-ANTOINE.

Fils tendre et soumis! je me doutois bien qu'il m'auroit accusé....

LAVAISSE, *vivement.*

Non, il ne t'a point accusé; tu as tort. Ton pere t'aime et tu ne le connois pas. Apprends-donc ce que lui dicte sa tendresse pour toi. Si tu veux rester avec lui, tu remplis ses desirs, c'est t'en dire assez. As-tu le projet d'aller chez l'étranger? puise dans sa bourse,

il t'en laisse le maître. Tu n'as point de place? eh bien! travaille pour en obtenir une; en attendant, il te donne une pension. Aie seulement plus de confiance en lui; renonce à ces plaisirs bruyans qui fatiguent plutôt qu'ils n'amusent, fais-toi une occupation suivie, exerce enfin.....

MARC-ANTOINE.

Il me donneroit!....

LAVAISSE.

Oui.

MARC-ANTOINE, *à part.*

Fils ingrat, fils dénaturé! (*Haut.*) Oui, oui, je veux faire un voyage long, bien long.... (*prenant la main de Lavaisse.*) Crois-tu, que quand je serai parti les miens me regretteront?

LAVAISSE.

Que me demandes-tu? Quoi! ton plan n'est pas arrêté....

MARC-ANTOINE.

Il l'est, mon ami, il l'est.

LAVAISSE.

Si vîte? Je t'en félicite....

MARC-ANTOINE.

Adieu, Lavaisse, adieu.

LAVAISSSE, *prenant entièrement le change.*

Il faut espérer que nous nous reverrons encore quelque temps. Tu pleures! ah! gardetoi de croire que je sois insensible à cette séparation. Va, si tu t'éloignes en effet, l'idée de ton bonheur peut avoir des charmes pour moi, mais toujours, oui, toujours tu manqueras à mon cœur.

MARC-ANTOINE.

C'est-là ma consolation. Que je t'embrasse encore.

(*Ils s'embrassent.*)

SCENE XII.

LES PRÉCÉDENS, JEANNE.

JEANNE.

MESSIEURS, on vous attend; le souper est servi, si vous voulez venir....

LAVAISSE.

Allons, du courage, de la gaîté, avec le temps on réussit à tout.

(*Ils entrent dans la salle à manger.*)

SCENE XIII.

JEANNE, *seule.*

FAUT-IL pourtant que de si braves gens soient damnés? car enfin, ils ne sont pas catholiques. Ils ont beau faire tous les jours des actes de charité, de bienfaisance; tout cela, c'est comme si ce n'étoit rien. Heureusement qu'avec la grace de Dieu j'ai converti M. Louis. Il sera sauvé, lui; il est ici chez un bon négociant.... L'autre frere, M. Donat, est à Nîmes. Pour M. Antoine..... le voilà! Oh! Est-ce qu'il ne veut pas souper?

SCENE XIV.

JEANNE, MARC-ANTOINE, *tremblant de tous ses membres, comme s'il étoit saisi de froid.*

JEANNE.

MONSIEUR Antoine, monsieur Antoine....

MARC-ANTOINE.

Retirez-vous.

JEANNE.

Avez-vous froid?

MARC-ANTOINE.

Je brûle, je brûle.

JEANNE.

Monsieur.....

MARC-ANTOINE, *avec violence.*

Sortez, emportez les lumieres.

JEANNE, *prenant les lumieres.*

Comme il est donc, ce soir.

(Elle sort par la porte de la salle à manger.)

SCENE XV.

MARC-ANTOINE, *seul.*

GRACE au ciel, me voilà seul, seul.... Où suis-je? Mon sang bouillonne, mon cœur se gonfle... je ne me reconnois plus, tout change autour de moi.... Quoi! la terre tremble sous mes pas.... Ah!.... Elle me porte avec horreur. Mourir! dormir! un sommeil éternel! une nuit éternelle! pere, mere, amis, parens, je vous délivrerai d'un monstre.... je m'arracherai.... Qu'entends-je.... Quelle voix! qui m'appelle? la mort, la mort! Courons.

(Il se précipite dans le magasin.)

Fin du premier Acte.

ACTE II.

Toujours l'appartement de Calas.

SCENE PREMIERE.

CALAS, MADAME CALAS, LAVAISSE, PIERRE, *tenant une lumiere.*

LAVAISSE, *prenant congé.*

N'ALLEZ pas plus avant, je vous supplie.

CALAS.

Au moins jusqu'à la porte du magasin.

Madame CALAS.

Antoine auroit bien dû vous accompagner.

CALAS.

C'est un manque d'égards auquel je suis très-sensible. Je réclame votre indulgence.

LAVAISSE.

Point du tout. Je suis son ami, et l'amitié ne connoît pas de contrainte. Puisqu'il

est sorti au moment du souper, il faut qu'une affaire pressée. . . . . .

CALAS.

Oui, une affaire de jeu. Voilà comme il est. Cependant. . . .

LAVAISSE.

J'oubliois de vous parler de M. Sergi.

CALASE.

Il est toujours inconsolable.

LAVAISS.

Et l'on n'a pu encore découvrir l'assassin de sa fille ?

CALAS.

Non, mais tôt ou tard on le connoîtra Jamais le crime ne reste impuni.

LAVAISSE.

Ce meurtre est horrible.

Madame CALAS.

Elle alloit épouser un homme si honnête si respectable !

LAVAISSE.

Vous verrez M. Sergi avant moi; assurez-le, je vous prie, de toute la part que je prends à son malheur. (*Il tire sa montre.*) Neuf

heures trois quarts. Bon soir, mes amis; rentrez, rentrez, je vous le demande en grace.

CALAS.

Vous le voulez. Adieu, mon cher Lavaisse; bonne nuit et bon voyage.

LAVAISSE.

Embrassez Antoine pour moi. Et mes hommages aux deux aimables sœurs.

CALAS.

J'espere que ces demoiselles ne tarderont pas à rentrer.

Madame CALAS.

Pierre, conduis monsieur.

(*Pierre sort avec Lavaisse par la porte du magasin.*)

SCENE II.

CALAS, MADAME CALAS.

Madame CALAS, *à son mari qui veut passer dans la salle à manger.*

ATTENDS, mon ami, que Pierre revienne. Nous n'y voyons pas. Tu pourrois te faire mal.

CALAS.

Il est né pour me tourmenter ! Comment vient-il de se comporter ? Se lever brusquement de table, sortir sans le moindre prétexte, et ne point rentrer ! J'en ai rougi pour lui.

Madame CALAS.

Peut-être me trompé-je ! Mais ce soir Antoine m'a paru plus sombre qu'à l'ordinaire As-tu vu comme ses yeux étinceloient. Son visage étoit tout en feu, et . . . . n'entends-je pas des cris dans le magasin ?

CALAS.

J'ai cru entendre aussi. . . . Ecoutons. . . . (*Il va à la porte du magasin.*) Ciel ! (*on entend dans l'éloignement des cris perçans, a travers desquels on distingue ces mots :* MON DIEU ! MON DIEU ! AYEZ PITIÉ DE MOI ! MON FRERE ! AU SECOURS, AU SECOURS.) Grand Dieu ! Qu'est-ce que c'est ? (*Il descend au magasin.*)

Madame CALAS.

Reste, reste, Calas. Juste ciel ! (*Elle appelle.*) Jeanne, Jeanne, vîte de la lumiere, de la lumiere.

SCENE III.

MADAME CALAS, JEANNE.

JEANNE, *accourant.*

BON Jésus ! Madame, qu'avez-vous ? vous êtes toute tremblante.

Madame CALAS.

Ah ! J'ignore.... un cri horrible.... Ecoute, écoute ...... mon mari ...... Il jette des cris.....

JEANNE.

Sauveur de mon ame, il dit : Mon fils Antoine ! mon fils Antoine !

Madame CALAS.

Dieu ! Conduis-moi.... Je ne puis marcher.... Je suis toute saisie.... (*S'appuyant sur Jeanne.*) Soutiens-moi, descendons.

JEANNE, *à part.*

Je crains.... (*Haut.*) Madame, asseyez-vous.

Madame CALAS.

Non, non, il faut que je sache....

JEANNE.

Hélas ! madame, je ne suis plus assez forte. . . . . .

Madame CALAS.

Je m'aiderai, ma pauvre Jeanne, je m'aiderai.

(*Au moment où elle arrive à la porte du magasin, Lavaisse s'élance au devant d'elle et l'arrête.*)

SCENE IV.

LES PRÉCÉDENS, LAVAISSE, *éperdu.*

Où allez-vous, madame, où allez-vous ? Arrêtez.

Madame CALAS.

Qu'est-il donc arrivé, M. Lavaisse ? Dites. . . . Je frissonne. . . . .

LAVAISSE.

Votre fils ! . . . . Ne m'interrogez pas.

Madame CALAS.

Que dites-vous ? Mon fils. . . . .

LAVAISSE.

Marc-Antoine ! mon ami. . . . . Ah ! Dieu !

Madame CALAS.

S'est-il trouvé mal? Jeanne, tenez. (*Elle lui donne un flacon.*) Courez, courez.

(*Jeanne sort.*)

LAVAISSE.

C'est en vain.....

Madame CALAS.

Seroit-il....

LAVAISSE.

Pierre a couru....

Madame CALAS.

Mon fils! mon fils! Descendons, M. Lavaisse, descendons....

LAVAISSE, *voyant Calas.*

Le voilà.

SCENE V.

LES PRÉCÉDENS, CALAS, JEANNE, CASEING.

(*Jeanne et Caseing soutiennent Calas, dont la douleur est inexprimable.*)

Madame CALAS.

MON cher Calas!

CALAS, *avec un long gémissement.*

Ah!

Madame CALAS.

Mon fils est mort!

CALAS, *assis.*

Ma femme! mon amie! Dieu l'a voulu!... Mon fils! mes amis! mon fils....

CASEING, *à Calas.*

Je sens tout le poids de votre malheur, mais.... si vous m'en croyez....

CALAS, *reconnoissant Caseing.*

Est-ce vous, Caseing?

CASEING.

Oui, c'est moi, c'est un ami fidele; je vous en conjure, faites treve un moment à

vôtre juste douleur, mettez-vous en regle; autrement, je dois vous le dire, vous le dire: vous vous exposez aux plus grands dangers.

CALAS.

Eh bien! que dois-je faire?

CASEING.

Il faut avertir la Justice.

CALAS.

Avertir la Justice!

Madame CALAS.

Comment? Pourquoi?

CASEING.

La chose ne souffre aucun délai.

CALAS.

S'il est ainsi..... Lavaisse! quelle affreuse journée! Rendez-moi le service....

LAVAISSE.

Monsieur Caseing, où irai-je?

CASEING.

Chez M. David, le premier capitoul; il demeure ici près.

CALAS, *à Lavaisse.*

Emmenez Pierre avec vous; il est encore

là-bas avec le chirurgien. Jeanne... éclairez.... Lavaisse, pour l'honneur de notre famille, cachez bien la honte de mon malheureux fils..... Sa mort infamante....

(Lavaïsse sort avec Jeanne.)

SCENE VI.

CALAS, Madame CALAS, CASEING.

Madame CALAS.

Qu'ai-je entendu? Sa mort infamante! Ce n'est point un accident? Dieu! auroit-il lui-méme.... Je ne puis achever?

CALAS.

Hélas! il n'est que trop vrai.....

Madame CALAS.

Eternelle miséricorde! Mon fils souillé d'un suicide!

CASEING, *soutenant madame Calas.*

Madame....

Madame CALAS.

Je voudrois bénir la main qui nous frappe...

Mais

Mais hélas ! ce coup...... ce coup fatal !... O Calas ! devions-nous attendre?... Survivrons-nous ?... Que diront mes pauvres filles ?..... Elles sont peut-être en chemin.... M. Caseing.... Puissent-elles encore rester chez vous !

CASEING.

On saura les retenir.

CALAS, *à Caseing.*

Mais d'où avez-vous su ?...

CASEING.

Occupé à écrire dans mon cabinet, j'ai entendu beaucoup de monde dans la rue ; on parloit d'un assassinat commis dans votre maison. Sur le champ, j'ai recommandé tout ce que la prudence exigeoit de moi, et je suis accouru pour m'éclaircir d'un événement que j'étois loin d'imaginer.

CALAS.

Auroit-on déjà publié notre infortune ?

CASEING.

Ce sont..... les cris perçans que cette horrible scene vous a arrachés. On disoit même qu'on avoit entendu crier : *au meurtre ! au secours !*

CALAS.

A quel nouveau désastre sommes-nous réservés ! mon fils.... privé de sépulture ! encore une fois, gardons-nous bien de découvrir.... qu'entens-je ?

CASEING, *à part.*

Que de maux j'envisage !

SCENE VII.

LES PRÉCÉDENS, PIERRE, LAVAISSE, JEANNE.

PIERRE.

Ah ! je n'en puis plus !

LAVAISSE.

Les barbares !

JEANNE, *pleurant.*

Ma bonne maîtresse !

CALAS.

Mon fils !

Madame CALAS.

M. Lavaisse !

CASEING.

Eh bien, Jeanne?

presque en même temps.

PIERRE.

Toute la rue.... notre maison environnée de soldats....

LAVAISSE.

Non! aucun d'eux n'a eu pitié.... les cruels, ils m'auroient volontiers laissé massacrer par le peuple.

PIERRE.

On s'est jeté sur moi.... on m'a battu.... Huguenot, hérétique, assassin, crioit-on autour de moi : sans la garde, on m'auroit déchiré.

CASEING, *à part*.

Voilà bien le peuple, lorsque le fanatisme l'égare !

Madame CALAS.

Pierre....

CALAS.

Ma maison investie !

CASEING, *à Calas*.

On veut empêcher la trop grande affluence. (*A Lavaisse.*) Et ces Messieurs ?

LAVAISSE.

Ils viennent sur mes pas. Hommes injustes et féroces ! déjà ils m'accusoient d'avoir assassiné mon ami.

PIERRE.

Et moi, mon frere!

CALAS.

Peut-on accabler ainsi!...

Madame CALAS.

Préparons-nous.....

JEANNE, *voyant la porte s'ouvrir.*

La Justice!

SCENE VIII.

LES PRÉCÉDENS, DAVID pere, DAVID fils, LE IIe. ET LE IIIe. CAPITOULS, UN GREFFIER, DES VALETS portant des flambeaux, UN OFFICIER DE JUSTICE, DES SOLDATS à la porte du fond.

(*Le Greffier dispose tout ce qu'il faut pour écrire, et s'assied auprès de la table*).

CALAS.

Je suis fâché, messieurs, de vous avoir fait appeler chez moi si avant dans la nuit. Un événement cruel m'y a forcé. Vous voyez

devant vous un pere infortuné qui ne tardera pas à suivre son fils au tombeau.

DAVID.

C'est donc vous qui êtes le pere?

CALAS.

Oui, ce pere inconsolable qui donneroit sa vie....

DAVID pere.

Il suffit. Nous ne sommes pas venus pour entendre des plaintes.. Et cette femme, (*montrant madame Calas.*) qui est-elle? La mere apparemment?

Madame CALAS.

Oui, monsieur. Plût au ciel qu'il n'eût jamais vu le jour!

LE IIe CAPITOUL.

Mais c'est ce que devroit désirer toute femme qui a le malheur d'être née dans votre religion.

Madame CALAS.

Pourquoi cela, Monsieur?

LE IIe. CAPITOUL.

Pourquoi? Est-ce pour Dieu que vous élevez vos enfans?

CALAS.

J'ai encore deux fils et deux filles. L'un est à Nîmes, chez un négociant ; l'autre reste en cette ville, mais il ne demeure pas avec moi. Mes deux filles sont chez monsieur.

(*montrant Caseing.*)

DAVID pere.

Et vous vous appelez Calas, m'a-t-on dit? Votre nom de baptême?

CALAS.

Jean.

DAVID pere.

Votre état?

LE GREFFIER.

Marchand.

CALAS.

Etabli ici depuis quarante ans, j'aurois cru....

DAVID, *l'interrompant.*

Vous êtes marchand? Et le mort, comment le nommera-t-on?

CALAS.

Mon fils aîné.... Marc-Antoine; mon fils bien malheureux.

DAVID pere.

Vous êtes tous protestans, ennemis de l'église ?

CALAS.

Vous oubliez, monsieur. . .

DAVID.

En un mot, à ce que je vois, vous êtes tous hérétiques ?

JEANNE.

Dieu m'en préserve, monsieur, je suis une bonne catholique.

CALAS.

Oui, monsieur, excepté ma domestique, nous sommes tous protestans.

JEANNE, *vivement.*

Et de bien honnêtes gens. Il y a trente ans que je sers dans la maison, et j'ai élevé tous leurs enfans. Fasse le ciel qu'ils se convertissent !

DAVID pere.

C'est bon, c'est bon. Voyons maintenant. . . . .

Madame CALAS.

En effet, messieurs ; je crois que votre état

n'exige ici de vous que de constater la mort de mon fils, et non pas d'insulter à une malheureuse famille réduite au désespoir.

DAVID pere.

Nous verrons; nous verrons.

LE IIe. CAPITOUL.

Quel miracle pourtant que nous ayions trouvé le corps! Il y a des puits, des rivieres, et la terre est assez profonde....

LE IIIe. CAPITOUL.

Oui, si les murs ne parloient pas.

CALAS.

Que voulez-vous dire?

DAVID pere.

Vous, Jean Calas, vous dites donc l'avoir trouvé mort, votre fils Marc-Antoine?

CALAS.

Oui, monsieur, un coup de sang (1).

DAVID pere.

Un coup de sang! .....

---

(1) C'est ce qu'a dit Calas.

LE IIe. CAPITOUL.

Il y a bien des coups de sang, bon vieillard

LE IIIe. CAPITOUL.

Pere tendre et compatissant!

CASEING, *à Calas.*

Mon ami, dites la chose comme elle est.

CALAS.

Eh bien, messieurs! Pardonnez à un pere... Je vais vous dire la vérité; je voulois la cacher pour soustraire la mémoire et le corps de mon fils à des condamnations infamantes.... Mais.... soyez touchés de compassion.... Il s'est défait lui-même.

DAVID pere.

Défait lui-même! Cette vérité, est-elle comme la premiere? Allons! en voilà assez. Nous entendrons le reste à l'hôtel-de-ville. Gardes, qu'on les emmene.

LA FAMILLE CALAS.

Comment!

LE IIe. CAPITOUL.

Et sur le champ.

Madame CALAS.

Sommes-nous des criminels ?

DAVID pere.

Nous le saurons bientôt. Dieu ne permet pas que le crime reste toujours caché.

DAVID fils, *à part.*

Juste ciel !

DAVID pere.

Mon fils, en qualité de premier assesseur, vous instruirez. . . .

DAVID fils, *frappé comme d'un coup de foudre.*

Mon pere. . . .

DAVID pere.

Allez-vous encore vous opposer. . ? Sachez que la Justice. . . .

DAVID fils, *à part, avec effroi.*

La Justice ! Ah ! elle me suit, m'environne, me presse de tous côtés.

CALAS, *à sa famille.*

Il nous défendra, je le vois.

DAVID pere.

Avec tout cela l'on ne finit rien ; la nuit s'avance. (*Aux soldats.*) Obéissez.

LE IIe. CAPITOUL.

Et sur-tout ayons soin de les interroger séparément.

Madame CALAS.

Interroger ! Quoi ! notre aveu...

DAVID pere.

Votre aveu ! des hérétiques !

CALAS.

Ah ! Dieu !...

DAVID pere, *aux gardes.*

Vous balancez....

CALAS.

Messieurs, au nom de la justice, au nom de l'humanité, ayez pitié d'un vieillard infirme qui a joui toute sa vie d'une réputation sans tâche. Ne le déshonorez pas lui et sa triste famille aux yeux de toute une ville. N'augmentez point son malheur par une honte publique qu'il n'a pas méritée. Je vous proteste qu'aussi-tôt que la foule sera dissipée, je me présenterai à la premiere réquisition.

DAVID.

Non.

Madame CALAS, *vivement.*

Pierre, tu viendras....

LAVAISSE.

Je compte bien vous accompagner aussi. J'engage ma vie et ma fortune. . . .

DAVID pere.

Vous tous : pere, mere, fils, Lavaisse, la domestique, tous sans exception.

CALAS.

Au moins, messieurs, dispensez ma pauvre femme. . . .

Madame CALAS.

Que dis-tu? Non, non, mon cher Calas; nos chagrins sont les mêmes, et ta cause est la mienne. (*A David.*) Aurez-vous la cruauté. . . . Voyez sa tête blanchie, ses genoux chancelans. . . . . traité comme un vil scélérat. . . . Ira-t-il ? . . . .

LE IIe. CAPITOUL.

» Comme c'est touchant !

LE IIIe. CAPITOUL.

» Cela navre le cœur.

DAVID fils, *à part.*

» Les infâmes.

DAVID pere.

» Vous avez raison, mon fils, mais le ciel sera vengé.

DAVID fils, *à part.*

» Oui, oui, il le sera.

DAVID pere.

Allons. . . .

CASEING.

Permettez seulement qu'on fasse venir une voiture. Le chemin est long; vous le voyez, il ne peut se soutenir.

DAVID pere.

Nos gens l'aideront à marcher, « ils savent comment s'y prendre ».

LAVAISSE, *à David.*

Si le devoir d'un juge est d'être impitoyable, il n'en est point, il n'en sera jamais de plus fidele à ses obligations. (*A madame Calas.*) Venez, madame. (*A Calas.*) Et vous, mon respectable ami . . . (*A Jeanne et à Pierre.*) Venez, le ciel protégera votre innocence. (*Lavaisse et madame Calas soutiennent Calas et l'aident à marcher. Pierre et Jeanne les suivent.*

DAVID pere.

Votre innocence! « Des réprouvés »! (*à l'of-*

ficier de justice.) Livrez-les aux soldats. Faites aussi transporter le corps, et qu'un des gardes reste ici.

PIERRE.

Messieurs, Jeanne ne pourroit-elle pas rester ?

LE IIe. CAPITOUL.

Rester ?....

PIERRE.

La maison étant seule....

DAVID.

Allez, allez, les voleurs, les assassins n'entreront pas chez vous. (*à son fils.*) Mon fils, vous nous attendrez à la chambre criminelle.

DAVID fils, *à part, en s'en allant.*

Hélas! (*L'officier de justice et les soldats qu'il a introduits, emmenent Calas, madame Calas, Pierre, Jeanne et Lavaisse ; David fils les suit à une certaine distance.*)

SCENE

SCENE IX.

DAVID pere, LES IIe. ET IIIe. CAPITOULS, LE GREFFIER, UN GARDE *à la porte du fond.*

DAVID pere.

Les protestans, messieurs, font ici de nouveaux progrès. Arrêtons leurs efforts, et déployons contre eux toute la rigueur des loix. Concevez-vous cependant qu'ils outragent ce point.....

LE IIe. CAPITOUL.

Faut-il s'en étonner?

DAVID pere.

De quels crimes en effet l'hérésie ne rend-elle pas capable!

LE IIIe. CAPITOUL.

Calas a plus d'adresse qu'on ne pense. Son commerce est très-étendu, et fait le plus grand tort à nos marchands catholiques, Il n'y a pas à Toulouse de meilleure maison que la sienne.

LE GREFFIER *se levant, à part.*

Sans lui, mon frere se trouveroit....

DAVID pere.

Que son commerce ait plus ou moins prospéré, peu nous importe. (*Un signe d'approbation de la part des deux autres Capitouls.*) C'est la cause de Dieu qui, dans cette circonstance, doit seule nous occuper; c'est elle.... Mais, messieurs, que pensez-vous de mon fils, qui plaint ces réprouvés, et même nous condamne?

LE IIe. CAPITOUL.

Votre fils!... Depuis quelques temps il est triste, agité, distrait.

LE IIIe. CAPITOUL.

Peut-être que cette infortunée, la fille du négoçiant Sergi....

DAVID pere.

Oui, ce meurtre commis il y a trois mois, l'affecte toujours de même. Sans doute on peut être sensible, on peut plaindre le sort de cette jeune victime; mais lorsque la religion commande, lorsqu'un Calas....

LE IIe. CAPITOUL.

Quand je songe à ce malheureux, je ne puis contenir mon indignation. Il a une famille nombreuse qui va répandre dans notre

ville le poison de l'hérésie. Il est vrai que des six enfans que nous lui avons vus, l'aîné est mort, on sait comment! Un autre a eu le bonheur de se convertir; mais enfin, il en reste encore quatre.

DAVID pere.

Il n'en restera point; « nous les exterminerons tous ». Pour moi, soumis aux volontés du ciel, je jure à cette famille une haine implacable. Vous la verriez un jour prêcher l'irréligion, la tolérance universelle : la tolérance! ce principe détestable qui détruit les mœurs et brise tous les liens! Rassemblons néanmoins tout ce qui peut établir....

LE IIIe. CAPITOUL.

Rien n'est plus facile. Louis Calas s'est fait catholique; Marc-Antoine vouloit abjurer aussi; Calas, sa femme, Pierre et Lavaisse détestant notre divine religion, auront tramé, exécuté ensemble....

LE IIe. CAPITOUL.

Oui, la chose est possible, elle est vraisemblable, elle est vraie. Eh!... n'avons-nous pas entendu dire parmi le peuple que Calas avoit assassiné son fils?

DAVID pere.

C'étoit le bruit général.

TAYLOR INST. LIBRARY

LE IIIe. CAPITOUL.

La religion protestante ordonne aux peres et meres d'égorger leurs enfans, quand ils veulent reconnoître notre église. Or, Marc-Antoine, « disoit-on hautement », devant dès demain faire son abjuration. . . .

DAVID pere.

Il est clair qu'ils ont voulu la prévenir. Ainsi notre conduite ne peut qu'être approuvée ?

LE IIe. CAPITOUL.

En doutez-vous ?

DAVID pere.

Par malheur, messieurs du parlement. . . . ces jeunes conseillers sont des esprits forts, des philosophes ; ils exigent pour un protestant autant de preuves et de témoins que pour un catholique.

LE IIe. CAPITOUL.

Soyez tranquille. Les témoins et les preuves ne nous manqueront pas ; le peuple va nous en fournir. Au reste, sommes-nous les seuls qui sentions la nécessité d'anéantir cette race impie ?

DAVID.

Eh ! n'est-ce pas servir le ciel ? Oui, oui, il faut l'éteindre cette famille réprouvée, et j'espère que nous y réussirons. Mais, dans l'intervalle, il faudroit échauffer un peu les esprits.

LE GREFFIER.

Laissez-moi faire, j'arrangerai tout cela. D'ailleurs, n'avons-nous pas la ressource du monitoire ?

DAVID pere.

Il a raison. Un monitoire !

LE IIe. CAPITOUL.

On le tournera de manière....

DAVID pere.

A *charges* seulement. Bien.

LE IIe. CAPITOUL.

Il me vient une idée.

DAVID pere.

Quelle est-elle ?

LE IIe. CAPITOUL.

Que ne mettons-nous Marc-Antoine au nombre des martyrs? un service solennel... un convoi magnifique....

DAVID pere.

Exciteront, animeront.... J'adopte votre idée. De plus, nous approchons de cette fête auguste que nos pères ont instituée en mémoire du saint massacre (*Les trois Capitouls et le Greffier s'inclinent profondément*) qu'ils ont fait de quatre mille protestans. Quelle fête si nous pouvions la marquer d'un sang non moins impur, non moins hérétique! Quel acte méritoire devant Dieu! quel honneur pour mon capitoulat!

LE IIe. CAPITOUL.

Quel avantage pour notre ville!

LE IIIe. CAPITOUL.

Voilà une inspiration divine!

DAVID pere.

Demain nous en parlerons. Maintenant, songeons à dresser le procès-verbal; mais avant d'aller à l'hôtel de ville, suivons les ordonnances, visitons l'appartement, et mettons les scellés par-tout.

(*Ils sortent*).

Fin du second Acte.

ACTE III.

Le théâtre représente la salle de l'interrogatoire ; les sieges des Capitouls, ceux des Assesseurs et des Conseillers ; au milieu, une table pour le Greffier. L'action commence à sept heures du matin, huit jours après la mort de Marc-Antoine.

SCENE PREMIERE.

DAVID pere, DAVID fils.

DAVID fils, *avec la plus grande chaleur.*

Mon pere....

DAVID pere.

Laissez-moi.

DAVID fils.

Daignez encore....

DAVID pere.

Je ne vous écoute plus.

DAVID fils.

Seriez-vous inflexible ?

DAVID pere.

Je remplis mon devoir.

DAVID fils.

Votre devoir ! O ciel !

DAVID pere.

Téméraire !

DAVID fils.

Vous me désespérez.

DAVID pere.

Sortons.

DAVID fils.

Ainsi donc égaré, oui, mon pere, égaré par un aveugle enthousiasme, vous accablez l'innocence et la vertu !

DAVID pere.

Ainsi donc trompé par une fausse pitié, vous soutenez le crime et l'hérésie !

DAVID fils.

L'hérésie ? il n'en est pas question. Le crime, est-il prouvé ?

DAVID pere.

S'il est prouvé !

DAVID fils.

Comment ?

DAVID pere.

Le monitoire ?....

DAVID fils.

Insidieux.

DAVID pere.

Les dépositions ?...

DAVID fils.

Fausses.

DAVID pere.

Les témoins ?....

DAVID fils.

Subornés.

DAVID pere.

Des protestans !

DAVID pere.

Des hommes.

DAVID fils

Quoi ! Vous osez....

DAVID fils.

J'ose vous éclairer. Mon pere n'est point injuste, mais il est dans l'erreur. Je le dé-

chirerai ce funeste bandeau, oui, votre fils vous rendra.... Mais hélas ! à quoi vais-je m'arrêter ! En vain, vous rappelerois-je ce que la justice, l'humanité attendent de votre auguste ministere; en vain vous dévoïlerois-je les atrocités, les calomnies, les absurdités sans nombre qu'ont enfantées contre les Calas, la haine, le fanatisme et l'envie; en vain j'opposerois à vos fatales préventions, les vertus si touchantes qu'a toujours exercées cette famille infortunée; si, n'écoutant qu'un systême destructeur, qu'un préjugé barbare, vous étouffez le cri de la nature et que vous fassiez un crime d'une autre religion. Ah! plutôt cédant à cette vérité éternelle qu'il n'appartient qu'à Dieu de juger les consciences, livrez votre ame à de plus doux sentimens; laissez les opinions libres; aimez tous les humains, et que la vertu seule les distingue à vos yeux. Trop sujets à l'erreur, ils sont à plaindre; et, pour les ramener, n'a-t-on pas la douceur et la persuasion? Si mon pere daigne m'entendre, si ma voix suppliante pénètre dans son cœur, c'est alors que sans cesser d'être juste, il sera compatissant, et que la vérité triomphant des obstacles, mettra dans tout son jour l'innocence des Calas.

DAVID pere.

Ils sont coupables.

DAVID fils ; *hors de lui.*

Ils sont coupables ! Ah ! je vois trop le sort que vous leur préparez ! ils sont coupables ! savez-vous bien à quoi vous me réduisez ?.... savez-vous..... mon pere ! écoutez-moi ?.... en condamnant Calas vous commettez un crime, un crime abominable ! Mon pere !.... je tombe à vos genoux.... épargnez-vous les remords qui suivent les forfaits..... ils sont affreux ces remords ; ils déchirent, ils dévorent le cœur. Oui, si vous faites périr les Calas, plus malheureux cent fois que vos victimes, vous serez en proie au plus cruel supplice ; le sommeil fuira loin de vous ; plus de bonheur, plus de repos ; vous maudirez le jour où vous êtes né ; en vain trouverez-vous encore quelques momens de vertu ; terrible et menaçante, son ombre vous poursuivra par-tout ; par-tout vous entendrez ses cris...... vous la verrez sans cesse...... (*Croyant voir la personne qu'il a assassinée*) Tenez, la voilà, la voilà.

DAVID pere.

La voilà ! Qui ? elle. Que dites-vous ?

DAVID fils,

Juste ciel !.... pardonnez, je m'oublie.

DAVID pere.

Je le vois. Après tout, vos discours ne pourront rien sur moi ; la justice m'éclaire, et ma conscience est tranquille. Mais c'est trop long-temps souffrir les vaines déclamations d'un jeune insensé. Comme fils, songez à ce qui m'est dû ; comme magistrat, aux devoirs de votre place. Je vous laisse. Reprenez vos esprits. (*Il sort.*)

SCENE II.

DAVID fils, *seul.*

Un moment plus tard mon secret alloit m'échapper ; mon pere savoit que la vertueuse Adélaïde, que la fille de Sergi n'a eu d'autre assassin que moi. Amour ! cruel amour ! à quel forfait m'as-tu conduit ! Adélaïde !... Adélaïde a péri sous mes coups ! complices de ma noire jalousie, un poignard, une nuit profonde, ont servi mes fureurs ; elle n'est plus, et je respire encore ! Mon crime est exécrable, et les ténèbres l'environnent ! Grand Dieu ! quels sont donc tes desseins ? Quoi ! je

suis coupable, et mon supplice n'est pas prêt! Calas est innocent, et la mort l'attend sur un échafaud! Non, malgré mes remords, Dieu n'est point appaisé; son bras vengeur s'appesantit sur moi: tôt ou tard je subirai la peine qui m'est due. Mais avant que j'expire, ne pourrois-je sauver les Calas? Aujourd'hui, dans une heure, on va prononcer sur leur sort. Si le fanatisme les condamne, seroit-il un moyen?... (*Après quelques momens de réflexion*) Il en est un sans doute, je saurai l'employer. Ah! comme depuis un moment je me sens soulagé! le calme renaît dans mon cœur! Je me réconcilie avec le ciel, avec la terre, avec moi!.... Que vois-je?.... On s'assemble! Je frémis.

SCENE III.

LES CAPITOULS, LES ASSESSEURS, LES CONSEILLERS, LE RAPPORTEUR, LE GREFFIER, UN HUISSIER.

Les juges prennent leurs places, et forment un demi-cercle que terminent de la Salle et David fils. Le greffier se met à la table qui lui est destinée; L'Huissier se retire dans un coin de la salle, qui est gardée par des soldats; on pose une sellette vers le milieu du théâtre. David pere, en qualité de premier Capitoul, préside et interroge.

DAVID pere.

Les témoins sont entendus, les confrontations faites; il ne nous reste plus qu'à rendre le jugement. Ne désemparons point que la sentence ne soit définitivement prononcée. Est-ce votre avis, messieurs?

TOUS LES JUGES.

Oui.

DAVID pere, *à l'huissier.*

Huissier, amenez Jean Calas. (*L'huissier sort*). C'est lui que nous jugerons d'abord. Les complices viendront après. Du moins vous l'avez ainsi décidé.

TOUS LES JUGES.

Oui.

DAVID pere.

Signalons, messieurs, signalons notre zele pour la justice et la foi de nos peres.

DE LA SALLE, *à David pere.*

Monsieur, nous attendrons....

L'HUISSIER, *revenant.*

Jean Calas.

SCENE IV.

LES PRÉCÉDENS, CALAS, LE GEOLIER.

(Le Geolier amene Calas, et le remet entre les mains de l'Huissier, qui le fait asseoir sur la sellette ; Calas a la tête nüe).

DAVID pere, *à Calas.*

JUREZ devant Dieu que vous direz la vérité.

CALAS.

Je le jure.

DAVID pere.

C'est votre dernier interrogatoire, songez-y.

CALAS.

Je le sais.

DAVID pere.

Vous et votre femme n'avez-vous pas toujours vécu dans la religion protestante, et n'y avez-vous pas élevé vos enfans ?

CALAS.

CALAS.

J'ai dû le faire, je l'ai fait.

DAVID pere.

Le treize de ce mois Lavaisse soupa chez vous ?

CALAS.

Oui, monsieur.

DAVID pere.

L'après-midi de cette journée, vous fûtes averti que Marc-Antoine devoit changer de religion ?

CALAS.

Ma femme me dit que le bruit en couroit dans la ville.

DAVID pere.

N'est-il pas vrai qu'alors vous résolûtes de le faire périr, et cela de concert avec Lavaisse, votre fils Pierre, votre femme et votre servante ?

CALAS.

Nous n'avons jamais formé ce projet exécrable.

DAVID pere.

N'avez-vous pas toujours persécuté vos

enfans à cause du dogme, et particulièrement celui qui s'est converti ?

CALAS.

Non, monsieur.

DAVID pere.

Continuant vos persécutions, et ayant su le 13, l'après-midi, que Marc-Antoine, qui soupoit avec vous, devoit abjurer le lendemain, vous fîtes le dessein de lui donner la mort ?

CALAS.

Non, monsieur, je vous l'ai déjà dit.

DAVID pere.

L'avez-vous commis tous ensemble, ce crime abominable, ou ne vient-il que de vous seul? Est-ce avant ou après souper que votre fils a perdu la vie ?

CALAS.

C'est après-souper que j'ai reconnu l'excès de mon infortune, quand M. Lavaisse s'est retiré.

DAVID pere.

Expliquez-nous....

CALAS.

Il faut donc reprendre ces détails affligeans. Hélas ! ils vous sont tous connus.

DAVID pere,

Vous convenez au moins que sans attendre, « comme vous le deviez » la présence des magistrats, vous avez vous-même ôté à votre fils....

CALAS.

Je le serrois dans mes bras, lorsque tout-à-coup, du haut de la porte fatale... il tombe à mes pieds, pâle, froid, ne respirant plus, les yeux fermés. Cependant je ne le crois pas mort ; je lui ôte en effet ce malheureux lien, le releve, le renverse tour-à-tour, en conservant toujours de l'espérance. De son côté, Pierre vole chez un de mes amis.... mais helas! c'étoit en vain ; il n'étoit déjà plus. Voyez, messieurs, me reprocherez-vous des soins que me dictoit la nature? Mon fils, à qui je pouvois rendre la vie! mon fils! mon cher fils! Je n'aurois pas dû le secourir; je n'aurois pas dû tendre vers lui mes bras paternels, le réchauffer, le presser contre mon sein... je le ferois encore, oui, messieurs, je le ferois.

DAVID pere.

Vous soutenez donc toujours que Marc-Antoine n'a pas péri par vos mains.

CALAS.

Je suis pere, et le ciel m'est témoin. . . . .

DAVID pere.

« Faites-nous grace de vos exclamations » hypocrites ». Répondez nettement, sans détours.

LE IIe. CAPITOUL.

Répondez.

LE IIIe. CAPITOUL.

Répondez.

LE IIe. ASSESSEUR.

Répondez.

presque en même temps.

CALAS, *troublé.*

Messieurs, je ne pourrai.... ma tête ébranlée......

LE GREFFIER.

Il faut répondre.

CALAS, *au greffier.*

De quel droit venez-vous m'interroger? (*Aux juges*) messieurs....

DAVID pere.

Ne cherchez plus à en imposer: vos complices ont tout avoué.

CALAS.

Mes complices ! où il n'y a point de crime, il ne peut y avoir de complices.

DAVID pete.

Ils ont tout avoué, vous dis-je.

LE RAPPORTEUR, *assis à côté du 4e. Assesseur.*

Vous pâlissez ?

LE IIe. CAPITOUL.

Coupable.

LE IIIe. CAPITOUL.

Atteint.

LE IIe. ASSESSEUR.

Convaincu.

CALAS.

Songez, messieurs, songez que le ciel vous entend ; ce détour est indigne...

LE GREFFIER.

Calas, plus de respect.

CALAS.

Est-ce vous qui le demandez ?

DE LA SALLE, *à Calas avec bonté.*

Rassurez-vous.

DAVID fils.

Mon pere...

DAVID pere.

On connoît les maximes de votre culte impie.

CALAS.

La tolérance, l'humanité, voilà ce que notre religion enseigne.

DAVID pere.

Vous détestiez votre fils.

CALAS.

Je l'ai toujours aimé.

DAVID pere.

Que signifient ces menaces que vous lui faisiez de l'étouffer, s'il changeoit de religion?

CALAS.

Ces horribles menaces n'ont jamais sorti de ma bouche : je l'ai souvent réprimandé, il est vrai ; mais sa conduite m'y forçoit.

DAVID pere.

Cent témoins déposent contre vous.

CALAS.

L'erreur ou la mauvaise foi les ont tous amenés.

DAVID pere.

Mais enfin, que leur opposez-vous?

CALAS.

Ma vie. O mes juges! que méditez-vous? qu'allez-vous faire? êtes-vous des péres, des magistrats, des hommes? Celui dont vous cherchez le meurtrier, étoit mon fils; et ce titre ne m'a point défendu dans vos cœurs! J'ai vieilli sous vos yeux: qu'avez-vous à me reprocher? est-ce donc par l'assassinat de son fils qu'un homme s'ouvre la carriere des crimes? quels témoins m'ont vu l'égorger? S'il en est un qui le soutienne, qu'il se montre, qu'on le saisisse, et qu'on invente de nouveaux tourmens pour ma mort, si je ne confonds pas l'imposteur. Mais non: ils ont tous redouté la peine attachée aux parjures; et parmi ces flots d'ennemis que le faux zèle ou l'envie a soulevés contre moi, aucun homme n'a osé publier qu'il m'eût vu commettre le forfait dont on m'accuse. Quelles preuves prétend-on m'opposer? Sont-ce ces sanglantes absurdités qu'a produites dans les ténebres la haine d'une religion qui n'est pas la vôtre? sont-ce ces infractions multipliées de plusieurs de mes juges, qui mettant Lavaisse et ma vieille domestique au nombre des accusés, m'ont ravi les deux témoins de mon désespoir et des pleurs dont je baignois le corps de mon fils? sont-ce ces mausolées et cette palme du

martire qu'on a décernés solennellement à un homme qui peut-être.... Daigne l'absoudre, le dieu de clémence qui connoît son crime; mais vous, ministres des loix, vous, assemblés pour m'entendre: craignez d'ordonner mon supplice; craignez, par la plus horrible des prévarications, d'arracher un époux à sa femme, un pere à ses enfans, un honnête homme à sa patrie. Mon supplice ne durera qu'un instant; le vôtre sera éternel: jour et nuit le glaive du repentir déchirera vos entrailles; la nature vous repoussera de son sein; les caresses de vos enfans ne vous toucheront plus; et quand j'expirerai sous le fer des bourreaux, vous verrez...... je me meurs.

(*Il s'évanouit.*)

DE LA SALLE, *à l'huissier qui s'est tenu à quelque distance de Calas.*

Soutenez....

(*Calas revient de son évanouissement.*)

DAVID pere, *à l'huissier.*

Conduisez-le dans la salle d'audience, où se rendront aussi les autres accusés: vous les ramenerez tous, quand il en sera temps. Allez.

(*L'huissier conduit Calas vers le geolier qui l'emmene.*)

SCENE V.

LES PRÉCÉDENS excepté CALAS.

DE LA SALLE.

(*A David pere.*)

Nous sommes seuls enfin, et je puis vous parler librement. Oui, Monsieur, votre conduite est injuste; Calas est innocent.

DAVID pere, *avec violence.*

Ma conduite injuste! Calas innocent!

DE LA SALLE.

L'emportement dégrade la vérité, et ne convient à personne. Au reste, chacun de nous a droit ici de dire son sentiment; ce droit est reconnu dans les choses les plus indifférentes: à plus forte raison doit-il l'être, quand il s'agit de l'honneur et de la vie d'un citoyen.

LE IIe CAPITOUL.

Calas, un citoyen!

DE LA SALLE, *au second Capitoul.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monsieur, que vous m'êtes connu : l'esprit de persécution qui vous anime....

LE IIe. CAPITOUL.

M. de la Salle! une personnalité!

DE LA SALLE.

J'ai tort; j'en conviens : cependant permettez-moi d'achever; vous parlerez après, si bon vous semble.

LE IIe. CAPITOUL.

Prétendez-vous....

DE LA SALLE, *sans l'écouter.*

Oui, messieurs, si je n'ai d'autres témoignages que des indices et des conjectures, je soutiendrai toujours qu'un pere n'a pu tremper ses mains dans le sang de son fils. Pour un forfait si grand, si atroce, qui est si rare, que s'il y en a jamais eu des exemples, ils ont été regardés comme autant de prodiges, quelles preuves en effet ne faut-il pas avoir ? Il faut, pour fondement d'une telle accusation, prouver avant tout contre celui qu'elle regarde, qu'il a fait paroître dans le cours de sa vie une audace singuliere, des mœurs cruelles,

un naturel barbare, un fond d'égarement et de fureur : alors seulement, alors vous écouterez des témoins ; autrement il n'est pas possible de croire un attentat aussi épouvantable ; car qu'elle n'est point la force de l'humanité et de la voix du sang ? La nature réclame et ne souffre pas qu'on croie que, par une effroyable exception, une créature qui porte le nom d'homme ait tellement surpassé en fureur les bêtes les plus féroces, qu'elle ait pu ôter le jour à qui elle l'avoit donné ! Il faut, oui, messieurs, il faut que les juges aient vu eux-mêmes ses mains teintes du sang de son fils pour le supposer coupable d'un crime dont l'idée seule saisit d'horreur.

LE IVe. ASSESSEUR.

Les loix d'Athènes, en se taisant sur le parricide, en ne prononçant pas de peine contre lui, ont voulu par là ne pas même avertir les hommes qu'il fût possible de le commettre.

DAVID fils.

Les loix de Rome, aussi sages, aussi justes envers l'humanité, ont rejeté toutes les vraisemblances, ont admis toute autre supposition, plutôt que de se prêter à l'idée de la possibilité d'un parricide. Qu'un pere ait frappé son fils avec dureté, avec fu-

reur ; la loi appele ces traitemens cruels une correction paternelle. Qu'un pere accusé d'avoir tué son fils, se soit donné la mort dans le cours de l'instruction, cet indice accablant est changé par la loi en témoignage honorable de la douleur du pere sur la mort de son fils, tant elle aime à céder à une présomption dictée par la nature! Que des enfans soient trouvés endormis aux deux côtés de leur pere assassiné, les portes étant fermées, sans aucuns indices, ni contre des domestiques, ni contre des étrangers, tous soupçons, toutes conjectures, toutes vraisemblances s'évanouissent devant leur sommeil; Rome les absout et trouve dans ce sommeil la certitude de leur innocence.

DAVID.

Vous ignorez donc tout ce que peut un hérétique?

SEPT JUGES ensemble.

Oui.

DE LA SALLE.

Un hérétique!... pour emprunter votre langage, un hérétique peut être un honnête homme; la vertu est de tous les états, de toutes les religions.

LE IIe. CAPITOUL.

Quel blasphême !

LE IIIe. CAPITOUL.

Quel aveuglement !

DAVID pere.

Mais ce que les témoins ont déposé....

DE LA SALLE, *vivement.*

Ne prouve rien.

DAVID fils, *plus vivement encore.*

Rien.

DAVID pere.

Quoi ! n'est-il pas notoire que Marc-Antoine vouloit se convertir ?

DE LA SALLE.

D'où le sait-on? Est-ce à des rapports contradictoires, à des bruits vagues et incertains qu'on doit s'en rapporter ? Malgré la publication de cet odieux monitoire, quel prêtre, quel homme enfin est venu déposer qu'il eût instruit ce prosélite prétendu? A-t-on trouvé chez lui le moindre signe qui annonçât sa conversion ? Il est impossible, dit-on encore, que Marc-Antoine se soit ainsi défait lui-même ; mais, d'un côté, le suïcide est ma-

nifeste, oui, manifeste; de l'autre, en l'admettant, cette impossibilité, s'ensuivroit-il qu'il eût été assassiné par son pere, par sa mere, par son frere, par son ami, par une servante catholique qui l'avoit élevé dès sa plus tendre enfance? Des brigands, des ennemis cachés n'auroient-ils pas pu commettre ce crime? A-t-on vérifié s'il n'y avoit personne caché dans la maison, si personne n'avoit pris la fuite? Et pour multiplier les preuves en faveur des accusés, ont-ils varié dans leurs réponses? Y a-t-il eu la moindre contradiction entre eux? C'est donc sur des indices que vous les condamnez : sur des indices ô ciel! oubliez-vous ce qu'ils ont coûté aux Langlade, aux le Brun? Oubliez-vous qu'il n'y a rien de si dangereux, rien de si injuste que de hasarder un jugement sur des conjectures. Toute affaire où la preuve consiste en indices, et ne va qu'à former un doute, doit être réservée au souverain jugement de Dieu, et les hommes doivent savoir que quand il ne leur a pas donné le parfait éclaircissement d'un crime, c'est une marque qu'il n'a pas voulu les en faire juges, et qu'il en réserve la décision à son tribunal.

DAVID pere.

Et le peuple n'est-il rien à vos yeux?

DE LA SALLE.

Le peuple !

DAVID pere.

La voix du peuple est la voix de Dieu même.

DE LA SALLE.

Abjurez un principe qui exposeroit à chaque instant la vie des citoyens. Un peuple qui dans son zèle aveugle ne connoît aucun frein; à qui le fanatisme fait tout croire, parce que le fanatisme lui rend tout possible ; qui employant contre une secte particulière la violence et l'outrage, croit obéir à Dieu et venger son injure ; un peuple que des Prêtres sacriléges trompent et soulèvent par des cérémonies religieuses : ce peuple doit-il être pour un juge l'organe de Dieu même ?

DAVID pere.

Vous êtes tout Calas.

DE LA SALLE.

Vous êtes tout peuple.

DAVID pere.

C'est assez discuter, allons aux voix.

SEPT JUGES, *ensemble.*

Aux voix, aux voix.

DE LA SALLE.

Eh bien soit, aux voix.

DAVID fils, *à part.*

Je frémis.

DAVID pere.

Monsieur le Rapporteur, vous persistez toujours dans vos conclusions?

LE RAPPORTEUR.

J'y persiste.

DAVID pere, *au second Capitoul à droite.*

Vous, Monsieur.....

LE IIe. CAPITOUL.

A la mort.

DAVID pere, *au second Assesseur.*

Monsieur.....

LE IIe. ASSESSEUR.

A la mort.

DAVID pere, *au troisieme Assesseur.*

Monsieur.....

LE IIIe. ASSESSEUR.

A la mort.

DAVID

DAVID pere, *au quatrieme Assesseur.*

Vous, Monsieur.

LE IVe. ASSESSEUR.

Un plus ample informé.

DAVID pere, *à M. de la Salle.*

Et vous ?

DE LA SALLE.

J'absous.

DAVID pere, *au troisieme Capitoul.*

Monsieur?...

LE IIIe. CAPITOUL.

A la mort.

DAVID pere, *au premier Conseiller.*

Monsieur?...

LE Ier. CONSEILLER.

A la mort.

DAVID pere, *au deuxieme Conseiller.*

Monsieur ?...

LE IIe. CONSEILLER.

A la mort.

DAVID pere, *au troisieme Conseiller.*

Monsieur?...

LE IIIe. CONSEILLER.

Hors de cour.

DAVID pere, *au quatrieme conseiller.*

Monsieur?....

LE IVe. CONSEILLER.

J'absous.

DAVID pere, *à son fils.*

Monsieur?....

DAVID fils.

J'absous.

DAVID pere.

Neuf voix contre quatre. Calas est condamné.

DAVID fils, *se levant hors de lui.*

C'est une injustice affreuse, et le ciel en prendra vengeance. Quoi! vous l'avez prononcé, cet arrêt exécrable, et le tonnerre ne vous écrase pas tous! (*au greffier*) Vous surtout, vous. (*A son pere*) Mon pere! désavouez-le, ce jugement horrible; interrogez votre conscience.... délivrez-vous....

DAVID pere, *à l'huissier.*

Ramenez Jean Calas avec tous ses complices; qu'ils entendent de ma bouche....

(*L'huissier sort.*)

DAVID fils, *avec force.*

Oui, oui, amenez-les.

(Un moment de silence; après quoi Calas et les autres accusés paroissent conduits par le geolier et l'huissier.)

SCENE VIII.

LES PRÉCÉDENS, CALAS, Madame CALAS, LAVAISSE, PIERRE, JEANNE.

DAVID pere, *à Calas.*

APPROCHEZ, malheureux : Dieu, vengeur des forfaits, nous a éclairés sur les vôtres; vous subirez la peine due aux parricides.

(Tous les accusés jettent un cri de désespoir.)

DAVID fils, *toujours hors de lui.*

Quoi! barbares! ce spectacle n'attendrit pas vos cœurs! *(A part)* Allons, puisqu'il faut une victime, que ce soit l'assassin d'Adélaïde, que ce soit lui. *(Haut)* Ne cherchez plus dans cette famille le meurtrier de Marc-Antoine.

DAVID pere.

Mon fils !

DAVID fils.

Ce monstre....

DAVID pere.

Eh bien ?

DAVID fils.

Cet assassin.....

DAVID pere.

Achevez....

DAVID fils.

C'est moi. (*A part*) Ils sont sauvés.

DAVID pere.

Je suis perdu.... puni ! (*Il descend de son siége, ainsi que les autres juges, qui sont frappés d'étonnement. Avancé sur le bord du théâtre, il garde un morne silence. La fureur et le désespoir se peignent dans tous ses mouvemens.*

Ce tableau fait contraste avec celui qu'offrent les accusés, qui tous, aussi-tôt après le dévoûment de David fils, se mettent à genoux pour remercier le ciel d'avoir éclairé leur innocence. Calas est leur interprête).

CALAS.

Dieu juste! Dieu protecteur de l'innocence! reçois mon ardente prierè.... C'est à tes pieds, grand Dieu!... Je ne puis plus parler.... ma femme! Mon fils! (*à Lavaisse.*) Mon ami..... mes filles vont apprendre.....

(*Voyant le désespoir où se livre David pere, il se releve avec précipitation, et se jette dans les bras du Capitoul, en signe d'amitié et de commisération.*)

Ah! pere infortuné!

DAVID, pere, *repoussant Calas,*

Non. (*A part.*) A quoi suis-je réduit!

(*Il sort.*)

SCENE IX.

LES PRÉCÉDENS, excepté DAVID pere.

DE LA SALLE, *au greffier.*

GREFFIER, expédiez sur le champ les lettres d'élargissement ; *(aux Calas)* vous les attendrez dans la salle d'audience.

(Les Calas, Lavaisse et Jeanne sortent avec le géolier).

DE LA SALLE, *à David fils.*

Vous, monsieur, d'après cet aveu, jugez du parti qu'il faut prendre.

DAVID fils.

Je me rends en prison. *(Il sort précédé des gardes qui ont été postés aux différentes issues de la salle. Les Capitouls, les Assesseurs et les Conseillers le suivent.)*

Fin du troisieme Acte.

ACTE IV.

Le théâtre représente un cachot.

SCENE PREMIERE.

CALAS, madame CALAS, ROSE, ANNE-ROSE, PIERRE, JEANNE, LAVAISSE.

Calas, les fers aux pieds, et assis sur une chaise de bois, dort d'un sommeil tranquille, Madame Calas, plongée dans la plus vive douleur, est dans un fauteuil, à quelque distance de son mari; Jeanne se tient debout à côté d'elle. Rose et Anne-Rose sont aux pieds de leur pere, et se penchent, l'une sur son sein, l'autre sur ses genoux. Elles versent des larmes. Pierre s'appuie sur une table dans une attitude douloureuse. Lavaisse paroît d'abord assis dans un coin, mais bientôt il se leve et s'approche de Calas. L'action commence à dix heures du matin, huit jours après le jugement rendu par les Capitouls.

Madame CALAS.

Ciel! le jour commence à paroître! souvent il apporte aux malheureux la consolation et

l'espérance... mais pour nous, qu'il est douloureux ! qu'il est effroyable !... Hélas ! comme le malheur nous poursuit ! Naguère notre innocence étoit reconnue ; nous allions recouvrer l'honneur, la liberté : un instant change tout ! un instant nous replonge dans l'abîme ! O vertueux jeune homme ! toi qui par un sublime excès de générosité, t'es chargé un moment du crime de mon fils ; toi qu'on a convaincu de l'impossibilité réelle où tu étois de le commettre, et qui t'es vu forcé d'en faire toi-même l'aveu ; toi enfin qu'une noble indignation a pour jamais éloigné de cette ville homicide, ô digne magistrat ! que dis-tu, que penses-tu. . . . la sentence mortelle rendue par ton pere, est encore prononcée, et le premier tribunal aussi injuste, aussi fanatique, l'approuve et la confirme ! Tu as voulu nous sauver en t'immolant toi-même ; le ciel n'a point permis ce sacrifice..... Reçois toujours l'hommage de notre reconnoissance, de notre admiration ! C'est donc aujourd'hui que mon époux mourant sur un échaffaud fournira un nouvel exemple... ! *(Se tournant vers son mari.)* Que vois-je ? en ce moment terrible!... Voyez, mes enfans, voyez ce que peuvent l'innocence, la paix

de l'ame et une bonne conscience! Il dort, et le crime veille!

LAVAISSE.

Non, je ne puis quitter ce touchant spectacle. Le calme regne sur son front.... nulle trace d'inquiétude n'altere les traits de son visage auguste! Il respire sans effort..... et bientôt... Dieu! que ne goûte-t-il en ce moment le repos éternel!

Madame CALAS.

Que ses juges ne le voyent-ils en cet état? Est-ce là, leur dirions-nous, est-ce là le sommeil d'un criminel qu'attendent à chaque instant le supplice le plus affreux, la mort la plus cruelle? Ah! Calas! qui eût jamais pensé que les liens qui nous unissent depuis tant d'années seroient un jour brisés par la main d'un bourreau! Ah!...

(Calas fait quelques mouvemens).

ROSE.

Il s'éveille, maman, il s'éveille!

(Rose et Anne-Rose se levent.)

CALAS, *ouvre les yeux, et regarde tranquillement autour de lui.*

Dieu soit loué!... Quel sommeil! qu'il étoit

doux, rafraîchissant ! J'en avois bien besoin ! *(Montrant ses enfans)* On permet donc toujours qu'ils soient à côté de moi.

Madame CALAS.

Oui. Mais les tourmens, la mort....

CALAS.

Calme ta douleur, ma chere femme !... mes enfans ! j'ai vu le ciel ouvert, j'ai goûté la joie pure de l'éternité. J'ai vu des esprits célestes qui vouloient m'enlever au séjour immortel. Un rayon de la Divinité a rempli et fortifié mon ame. Hier j'étois mourant, ma langue étoit glacée, mes yeux s'obscurcissoient.... Je ne me soutenois plus.... maintenant je sens la force renaître dans mon cœur. Non, je ne crains point la mort qu'on me prépare ; elle n'est à mes yeux que le chemin du ciel. Bientôt, mes amis, bientôt je m'y verrai ; je m'y verrai.

Madame CALAS.

Se peut-il. . . .

CALAS, *à ses enfans,*

Vous pleurez, mes enfans, vos cœurs gémissent. Hélas ! vous éprouvez de bonne heure les amertumes de la vie. Mais consolez-vous....

ANNE-ROSE ET ROSE, *ensemble*.

Nous consoler, mon pere, nous consoler!

PIERRE.

Hélas! je ne veux que vous suivre!

Madame CALAS.

Pourquoi ne nous a-t-on pas condamnés tous ensemble, puisqu'on nous croit coupables d'un même crime? Juges iniques, même lorsqu'ils épargent!

ROSE.

Que ne sommes-nous restées à la maison, nous irions avec vous!....

CALAS.

Ma fille, ne désirez jamais la mort; Dieu en seroit offensé. Si elle vient, sachez la recevoir avec constance et résignation: voilà ce que la religion vous commande.

PIERRE.

Quoi! lorsque l'innocence....

CALAS.

Voudrois-tu que je fusse coupable? On m'accuse, il est vrai; mais, croyez-moi, au moment de ma mort, mes juges me rendront justice, mêleront leurs larmes aux vôtres....

Madame CALAS, *désespérée.*

Eh! me rendront-ils mon époux!

CALAS.

Va, l'innocence reconnue est un honneur devant Dieu et devant les hommes, et une consolation pour ceux qui souffrent. Ecoutez; vous ne perdez pas beaucoup en moi; je touchois au bord de ma tombe, et peut-être aurois-je éprouvé une maladie cruelle qui m'eût attaché long-temps sur un lit de douleur.... Ma femme! prends soin de tes jours; tes filles ont besoin de tes leçons, de ton exemple; vis pour elles, guide leur tendre jeunesse.... *(La porte de la prison s'ouvre.)* On ouvre.... M. Caseing!

SCENE II.

LES PRÉCÉDENS, CASEING.

CASEING.

Mon ami !

TOUS, *excepté* CALAS.

Ah ! monsieur.

CALAS.

Vous venez donc me voir, me serrer dans vos bras, me dire un dernier adieu ?

CASEING.

Je viens vous rendre les soins de l'amitié la plus tendre.... Mais quelle constance ! quelle sérénité !

CALAS.

Je suis innocent.

CASEING

Ah ! oui.

CALAS.

Un songe consolateur....

CASEING.

Comment ?

CALAS, *mettant la main de Caseing sur son cœur.*

Mon ami, il n'y point là de remords, il n'y en a point.

CASEING.

Hélas!

CALAS.

Je vais rendre à l'Éternel une ame pure et sans tache.... Caseing, je désirois bien de vous revoir.

CASEING.

O vertueux Calas!

CALAS, *d'un ton prophétique.*

Oui, oui, l'on me rendra justice; mille voix généreuses vont s'élever pour me défendre. Le nuage qui m'environne fera place à un jour brillant et radieux. Ames honnêtes et sensibles! vous pleurerez sur mon sort, vous confondrez mon nom avec celui de l'innocence, et ma mémoire flétrie et condamnée par les méchans, sera pour tous les gens de bien immortelle et sacrée.

CASEING.

Toute la ville, vos plus grands ennemis même commencent à sentir....

CALAS.

Voilà les hommes! toujours quand il

n'est plus temps, toujours trop tard. Dieu le veut ainsi; il punit sur moi le crime de ce malheureux qui s'est ôté la vie et a dètruit son ouvrage; il le punit aussi sur ma triste famille; il est juste, et j'adore ses châtimens. *(A Jeanne)* Mais ma vieille bonne, et vous, mon cher Lavaisse, comment la Providence vous a-t-elle enveloppés tous deux dans mon malheur? Me pardonnerez-vous....
(Il lui tend la main, Lavaisse l'embrasse.)

LAVAISSE.

Mon ami.... *(On entend une cloche.)* Qu'entends-je?

Madame CALAS.

Ah! Dieu! *(Elle tombe évanouie dans son fauteuil.)*

CALAS.

C'est mon heure! grand Dieu! viens à mon secours, et adoucis la coupe que je vais boire. Oui, que ta volonté s'accomplisse... *(Voyant sa femme évanouie, il veut la secourir; ses fers l'en empêchent)* Ma pauvre femme! secourez-la! *(Lavaisse, Jeanne et Caseing cherchent à la faire revenir).* Non, non mes enfans, ne la rappelez à la vie qu'après

que je serai sorti..... Je perdrois mon courage..... Ah! (*Ses regards, où se peignent la douleur et la tendresse se portent sur Rose, qui le soutient d'un bras, couvre son visage de ses larmes, et pose sa tête sur son sein. Anne-Rose se met à genoux devant lui et le serre entre ses bras. Il a une main tendue vers sa femme; Pierre tient l'autre qu'il arrose de ses larmes*). Ma chere Rose, que tes larmes sont brûlantes! tel étoit ton amour pour moi! Pierre.... » je t'ai toujours » reconnu doux, prévenant et sensible; si » Dieu t'arrache au danger qui te menace, » sois-lui toujours fidele, mon enfant, ainsi » qu'à la vertu.... Si tu succombes, soumets-toi entiérement à la volonté du Sei» gneur.... » Anne, cher et dernier fruit de ma tendresse; sois la consolation de ta mere. (*A tous ses enfans.*) Embrassez pour moi votre digne frere Donat. « Comme son ame » sera déchirée, quand il apprendra.... » Et Louis.... il a renoncé à sa religion.... Que Dieu l'éclaire et le ramene! Pour vous, mes enfans, ne vous laissez jamais ébranler ni par des promesses, ni par des menaces, si votre conscience ne vous dit pas que vous vous trompez. Ne vous laissez point non plus emporter par un zele aveugle contre ceux

dont

dont la croyance differe de la vôtre ; vous pouvez errer tout comme eux. C'est ce faux zele qui a causé tous mes maux, c'est lui qui vous ravit votre pere. Soyez justes et bienfaisans ; aimez votre religion, suivez-en les devoirs, et le ciel vous bénira comme je vous bénis, mes enfans, à mon heure derniere. (*Il les bénit.*)

TOUS LES ENFANS, *se mettant à genoux.*

Mon pere! mon pere !

(*La porte de la prison s'ouvre.*)

SCENE III.

LES PRECÉDENS, LE PERE BOURGES, LE GEOLIER, DES SOLDATS *qui gardent la porte.*

LE PERE BOURGES, *embrassant Calas et le serrant dans ses bras.*

MON frere, votre heure est venue ; vous n'avez plus qu'un instant à vivre. Au nom de ce Dieu que vous invoquez, en qui vous espérez, et qui est mort pour vous, je vous

conjure de rendre hommage à la vérité.

(*Pendant que le pere Bourges parle , le geolier détache les fers de Calas.*

CALAS,

Je l'ai dite, mon pere, et le ciel qui m'entend est témoin de mon innocence.

LE PERE BOURGES.

Ainsi vous accusez vos juges....

CALAS.

Que Dieu leur pardonne , comme je leur ai déjà pardonné.

LE PERE BOURGES.

Sondez votre cœur , un aveu sincere....

CALAS.

De quoi ? Que j'ai tué mon fils ? mon pere ! vous ne le croyez pas ; non , vous ne le croyez pas.

LE PERE BOURGES.

La haine de notre religion.....

CALAS.

Ne croyons-nous pas tous un Dieu juste et bon, une éternité de bonheur et de peine ?

Ne sommes-nous pas tous freres? N'avons-nous pas tous une même espérance? Non, mon pere, je meurs innocent.... *(Au geolier qui veut lui lier les mains.)* Mon ami, un moment...... que je puisse encore embrasser les miens. *(Soutenu par ses deux filles, ils s'approche de sa femme et l'embrasse.)* Adieu chere et tendre épouse, la moitié de moi-même; toi qui as si souvent adouci mes chagrins.... que Dieu récompense ici et dans le ciel tes soins et ton amour! Nous nous reverrons dans un lieu où rien ne pourra nous séparer; c'est là que nous contemplerons ensemble la majesté divine pendant une éternité entiere.... Adieu mille fois! adieu pour jamais.... Mon cher Lavaisse! vous me déchirez le cœur.... les paroles expirent..... sur ma bouche..... oui..... mon dernier soupir.... Je vous les recommande, *(montrant sa famille; puis se tournant vers Caseing)* ainsi qu'à vous, mon ami.... *(à Jeanne)* toi qui les as élevés.....

JEANNE.

Mon maître, mon cher maître! puissé-je mourir à vos pieds!

CALAS, *les embrassant tous les uns après les autres.*

Adieu, adieu tous.... *(A Pierre qu'il em-*

brasse le dernier.) Pierre, c'est le dernier.... Je sens.... que je suis homme.... Les pleurs inondent mon visage. « Ah! *(au geolier.)* Faites votre devoir.... » *(Le geolier lui lie les mains.)* Rose, un dernier service.... essuie les larmes qui coulent de mes yeux.... Va, je serai l'homme qui a été digne de souffrir, exempt de forfaits, des tourmens inouis ; je serai la victime qui doit sauver à l'avenir des millions d'innocens.... Que Dieu soit avec vous !.... Allons.

(Il sort précédé du geolier, et soutenu par le pere Bourges. Les gardes le suivent. Rose, Anne-Rose et Pierre se traînent à côté de leur pere, et tombent de douleur sur les marches de la porte. Les autres personnages restent dans le plus profond accablement.

SCENE IV.

Madame CALAS, PIERRE, ROSE, ANNE-ROSE, LAVAISSE, JEANNE, CASEING.

CASEING.

VOILA ton ouvrage, cruel fanatisme !

Madame CALAS, *revenant à elle avec l'effort le plus pénible.*

Ah!

LAVAISSE.

Madame....

CASEING, *à Lavaisse et à Jeanne.*

Aidons-la.

Madame CALAS, *tombe dans une sorte de délire, pendant lequel elle prend Caseing pour son époux.*

Te voilà, Calas! te voilà, mon ami! Que vois-je? Tes mains ne sont plus chargées de fers.... tu es libre.... on a donc reconnu.... mes enfans.... Lavaisse, sortirons-nous bientôt.... verrons-nous.... Calas, approche-toi..... *(Elle se leve et considere un moment Caseing ; puis jetant un cri)* Grand Dieu! ce n'est pas lui!

ROSE, ANNE-ROSE ET PIERRE, *se relevant et allant vers leur mere.*

Maman ! maman !....

Madame CALAS, *parcourant le théâtre.*

Où est-il ? Les barbares ! ils me l'ont arraché.... Je ne le verrai plus, je ne le verrai plus ! Juges impitoyables ! vous jouissez maintenant.... Vous vous abreuvez du sang de mon époux ! et toi, peuple féroce et cruel, contemple ta victime.... Mes enfans, allons l'implorer. Il en est encore temps. Vos cris le toucheront, il ne résistera point à nos larmes, il sauvera Calas ; oui, oui, il le sauvera !... Je vous l'avois bien dit qu'il s'attendriroit... vous le voyez.... il venge mon époux.... Il a brisé ses chaînes !... il le rend à ma tendresse.... Je le serre entre mes bras. (*Croyant voir son époux.*) Calas ! mon cher Calas ! Combien tu as souffert ! Comme ils t'ont tourmenté ! mais console-toi, ta femme et tes enfans te feront oublier ces momens d'amertume. Dis-moi, pourquoi cet air sombre, abattu ?... tu ne me réponds pas ! Es-tu en peine de Marc-Antoine ? Le voilà : il est à tes côtés ; il se corrigera, mon ami, il se corrigera. Dieu est bon, il nous aime.... il nous bénira tous... tous. (*Un grand silence.*)

Calas, il est tard.... finis toujours ta lettre! pour moi, je vais me retirer.... j'ai besoin de sommeil... Jeanne, apporte ce fauteuil... Je suis si lasse, si lasse.... (*On l'assied.*) Je crois que je passerai une bonne nuit; à demain, mes enfans, à demain. (*Elle perd toute connoissance.*)

CASEING.

« On entre; quoi! auroit-on déjà....

SCENE V et derniere.

LES PRÉCÉDENS, DE LA SALLE.

DE LA SALLE, *à Caseing.*

« Oui, le juste succombe, et le moment » de sa mort est celui de sa gloire. Spectacle » sublime et consolant! je l'ai vue expirer, » cette noble victime, j'ai vu sur son front » l'image de la Divinité! Je voulois le consoler, je voulois adoucir ses derniers instans!.... C'est lui qui me recommandoit le » courage et la résignation. Jamais le calme » de l'innocence ne fut plus grand ni plus » majestueux! Jamais la constance ne s'est » montrée avec plus d'héroïsme! O Calas!

» te voilà au séjour du repos ; mais quand » ta grande ame s'élançoit vers l'éternité, as-» tu du moins, as-tu entendu les gémissemens » du peuple, de ce peuple, qui ce matin » s'acharnoit à ta perte, qui maintenant te » pleure et te justifie » ? (*La toile tombe.*)

Fin du quatrieme et dernier Acte.

FAUTES A CORRIGER.

Page 86, ligne 9, ces horribles menaces n'ont jamais sorti, *lisez*, ne sont jamais sorties.

Page 91, ligne 20, qu'il fût possible de le commettre; *lisez*, qu'il étoit possible.

De l'Imprimerie des Révolutions de Paris, rue des Marais F. S. G., N°. 20.

57580587